

CONJONCTION

No. 42

Simon B. Lando — Pierre Mabile n'est plus.

Dr M. Mertiny — L'œuvre du Dr Pierre Mabile.

Titres et Publications de Pierre Mabile

Témoignages sur Pierre Mabile

POEME

René Maran — Tropiques

SILHOUETTE

François Mauriac, par Jacques Madaule

COURRIER DE FRANCE

La poésie cet exil par Pierre Emmanuel

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'agriculture en Haïti, par Paul Moral

Livres et revues

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAÏTI

Aperçu sur la culture maraîchère en Haïti, par Herbert Peck

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 42

Simon B. Lando — Pierre Mabile n'est plus.

Dr M. Mertiny — L'œuvre du Dr Pierre Mabile.

Titres et Publications de Pierre Mabile

Témoignages sur Pierre Mabile

POEME

René Maran — Tropiques

SILHOUETTE

François Mauriac, par Jacques Madaule

COURRIER DE FRANCE

La poésie cet exil par Pierre Emmanuel

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'agriculture en Haïti, par Paul Moral

Livres et revues

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAÏTI

Aperçu sur la culture maraîchère en Haïti, par Herbert Peck

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3,50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Simon B. Lando — <i>Pierre Mabile n'est plus</i>	5	
Dr M. Martiny — <i>L'œuvre du Dr Pierre Mabile</i>	10	
Titres et Publications de <i>Pierre Mabile</i>	16	
Témoignages sur <i>Pierre Mabile</i>	22	
 POEME		
René Maran — <i>Tropiques</i>	26	
 SILHOUETTE		
François Mauriac, par Jacques Madaule.....	28	
 COURRIER DE FRANCE		
La poésie, cet exil par Pierre Emmanuel.....	32	
Les livres.....	34	
 LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI		
L'agriculture en Haïti, par Paul Moral.....	40	
Livres et revues.....	49	
 CHRONIQUE		57
 CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI		
Aperçu sur la culture maraîchère en Haïti, par Herbert Peck.....	71	



Photo Studio Harcourt

PIERRE MABILLE (1904-1952)

PIERRE MABILLE

N'EST PLUS...

par Simon LANDO

C'était à la fin de septembre. Dans son salon de la rue Raynouard, tout encombré de *reliques* haïtiennes, après un de ces déjeuners que, pour ses amis, il savait mieux que nul autre composer à la manière d'une œuvre d'art, nous étions assis autour de la cheminée où flambait un grand feu de bois. Précoce, une bise glaciale soufflait sur Paris. Pourtant, le soleil inondait la pièce. Sans force, il ne nous apportait que la compensation d'une palette abondamment colorée où dominaient, somptueux, les ors de l'automne. Nous étions là plusieurs, hommes et femmes, Tropicaux et Européens. Nous goûtions, les uns et les autres, à un égal degré, une hospitalité au charme captivant et le réconfort physique d'un foyer qui n'était pas seulement symbolique.

Il revenait avec sa femme de Genève où il avait assisté à un congrès scientifique. Sur le chemin du retour, il était descendu vers la Côte d'Azur en quête d'un repos. Il offrait toutes les apparences de la santé et du bonheur. Dans son visage hâlé par un contact bref mais bienfaisant avec la Méditerranée, ses grands yeux en amande, intelligents et sensibles à l'extrême, brillaient d'un éclat rajeuni. Comme à l'ordinaire, il fut gai, entraînant, stimulant. Il répandit à profusion idées, suggestions, vues originales. Il me parla de nos amis haïtiens de Paris ; soucieux, surtout, de nos étudiants et nos *chercheurs* ; me demandant d'intervenir à ses côtés pour faire aboutir telle thèse de doctorat ou telle autre publication.

Je le quittai content d'avoir pu, une fois de plus, lui rendre compte des progrès de notre Institut qu'il avait fondé et qu'il continuait de chérir comme son enfant. Je m'en allai enrichi à

nouveau par ses avis et confiant que je le retrouverais à notre rendez-vous annuel de l'été prochain...

* * *

A peine l'avion avait-il eu le temps d'interposer entre nous l'Atlantique que j'apprenais soudain, à Port-au-Prince, la nouvelle de sa mort, survenue le 13 octobre. Le plus cruel des destins le terrassa en quelques secondes alors que, dans son cabinet de travail, il examinait un malade. Il avait quarante-huit ans. Si débordant de vie, plus que jamais indispensable aux siens, à ses amis, à ses disciples disséminés par le monde, si *promis* à la poursuite de son oeuvre, importante et multiple, il sombra à son poste de combat dans la fleur de l'âge...

* * *

Il nous faudra bien longtemps pour dominer notre émotion, pour mesurer le vide béant causé par sa disparition, pour dresser l'inventaire de ses écrits et de ses actes, pour mesurer la longueur du sillon qu'il a labouré, singulièrement en terre haïtienne. Un dévouement aussi pieux que courageux nous sera à cet égard, nous le savons, d'un secours infini. C'est celui de Madame Pierre Mabille qui a été sa femme, sa collaboratrice inlassable et la confidente de sa pensée. A elle, nous devons le tableau provisoire et sans doute encore incomplet que nous donnons, en première partie de ce cahier, des principales étapes comme des publications qui marquent une carrière exceptionnellement bien remplie. De même, elle a eu la délicate bonté de nous procurer, dès les premiers moments d'un deuil auquel elle sent, j'en suis sûr, combien nous prenons part, le texte de la leçon inaugurale prononcée à l'Ecole d'Anthropologie de Paris par M. le Docteur M. Martiny, ami et successeur de son mari. Nous avons pensé que notre revue ne pouvait moins faire que de reproduire in-extenso cet émouvant et compétent témoignage. Enfin, les autorités universitaires, la presse et nombre de personnalités intellectuelles haïtiennes ont partagé notre douleur avec une si noble spontanéité que nous ne saurions sans grave injustice passer sous

silence les paroles touchantes entre toutes qu'elles ont consacrées à notre Fondateur.

Telle est la première gerbe d'hommages que nous avons voulu lier et offrir à la mémoire de celui qui avait appelé à la vie *Conjonction* comme notre Institution elle-même.

* * *

Enfant prodige, bachelier à quinze ans, interne des Hôpitaux de Paris à l'âge de vingt et un ans, Pierre Mabilie, à la fois médecin et chirurgien, n'a jamais cessé de pratiquer une profession qui avait déjà été celle de son père. Doué d'une force de travail et d'une capacité d'assimilation également étonnantes, comme d'une robustesse physique et intellectuelle hors-pair, il était habité par une curiosité inextinguible, victorieuse des disciplines les plus variées, et qui l'apparentait aux esprits encyclopédiques de la Renaissance. Conférencier subtil, écrivain de grande classe, critique d'art, collectionneur, folkloriste, ethnologue, psychologue et philosophe, à la fois très cartésien de méthode et épris de religions et de magies, il s'était mêlé dans sa jeunesse aux rangs des premiers surréalistes. Comme beaucoup d'autres, il tourna le dos par la suite à cette Ecole. Parmi les sciences habituellement groupées sous le vocable de la Médecine, c'est l'anthropologie qui semble l'avoir le plus retenu. A celle-ci, ses travaux, publiés ou encore inédits, visent à donner tout son contenu étymologique. Elève et admirateur de Bachelard, il désirait embrasser l'homme dans la totalité de ses comportements, physiques et psychiques. Parmi les médecins français de sa génération, lui seul, peut-être, eût été capable de présenter cette vue synthétique de notre espèce dont sa magistrale *Initiation à la connaissance de l'homme* (Paris, Presses Universitaires, 1949), livre plus qu'une esquisse. On frémit à évoquer la vaste information qui lui était nécessaire pour la tenter... Sa pensée réagit vigoureusement contre la fatalité du « découpage » auquel la Science contemporaine soumet notre être. En cela, comme dans nombre d'autres domaines, il aura été un véritable pionnier, un perceur d'avenues à l'avant-garde de notre temps.

Sa première rencontre avec Haïti fut peut-être le fruit du seul hasard. Pour ma part, je croirais volontiers à une prédestination, tant fut sensible, dès l'abord, la sympathie qu'il inspira à ses malades comme à toute l'élite intellectuelle. Cette île fut une escale dans son périple vers la France combattante. N'ayant pas réussi à obtenir son enrôlement dans les troupes du Général de Gaulle, il décida de rester où sa chance l'avait conduit. Là, du reste, sur une terre de langue et culture françaises, l'amitié des jeunes l'avait aussitôt entouré. C'est ce capital, fait d'affection et de ferveur, qu'il mit à profit pour reprendre un vieux rêve, caressé par des générations d'Haïtiens. Il négocia, soutenu par M. Marc Milon de Peillon, notre Représentant, l'accord culturel franco-haïtien du 24 septembre 1945 et, avec une énergie qui tenait du prodige, installa, aussitôt après la signature, l'Institut Français d'Haïti. Que, dans cette voie, il ait eu nombre de prédécesseurs ainsi que des auxiliaires éclairés, qu'il y ait maintenant à Port-au-Prince des continuateurs, cela n'enlève rien à son mérite, au contraire. L'à-propos providentiel et l'efficacité de son initiative témoignent hautement pour sa clairvoyance.

* * *

Une grande générosité, à la fois qualité innée et produit d'une sensibilité affinée par le voyage, l'étude et la méditation, le portait vers toutes les détresses à soulager et vers toutes les injustices à redresser. Rapprocher les hommes, leur faire cultiver une conscience universelle : telle était sa passion. Faisant revivre et amplifiant les plus nobles thèmes de l'humanisme français, il n'admettait pour guides que l'unité et la fraternité. Sous les différences superficielles, il découvrit les ressources d'une inépuisable solidarité.

En amitié, nul n'était plus attentif ni plus délicat. Il fallait ne l'avoir point approché pour lui supposer des préoccupations mesquines. Son caractère répugnait aux calculs, aux prudences, aux compromissions. A ce carrefour d'apports et de civilisations, qu'est Haïti, il fut un observateur sagace et attendri, un anima-

teur aux réalisations fécondes. Si dramatique qu'il fût, son départ de Port-au-Prince, au printemps de 1946, bien qu'il le remplît de regrets, ne tempéra ni n'affaiblit aucune de ses attaches profondes avec un pays qui l'avait non seulement accueilli mais adopté et *suivi* dans ses élans parfois prophétiques.

Son appartement de Passy est demeuré jusqu'à la dernière minute le rendez-vous de tous les Haïtiens, riches ou pauvres ; enfants gâtés du jour ou exilés du sort ; princes de l'Esprit ou humbles étudiants.

Nous sommes l'Equipe qu'il a déposée au cœur des Antilles. Il nous a été brutalement et prématurément arraché. Un coup terrible nous a été assené. Il nous consterne ; il nous avertit douloureusement...

Il n'aimait pas, lui qui a disparu, déceler chez ses proches et chez ses amis les signes de la tristesse ou les plis amers du découragement.

Souvenons-nous en.

Je m'efforce, pour ma part, de sauver la dernière image terrestre qui me reste de lui. Elle me le fait apparaître devisant finement, au coin de sa cheminée, dans la gloire poudrée d'une après-midi parisienne...

C'était un Socrate des temps nouveaux. Ses interrogations ont pathétiquement frappé aux lourdes portes du mystère et de l'inconnu. Sa tragique destinée aura été d'être enlevé à l'heure de la moisson aux champs qu'il avait ensemencés.

L'OEUVRE DU DOCTEUR PIERRE MABILLE *

par le Docteur M. MARTINY

Vous pouvez deviner avec quelle émotion attristée je fais cette leçon inaugurale. Elle constitue une relève dramatique. F. Mabile est tombé sur le champ de bataille de la Vie, et il a fallu, devant l'urgence fonctionnelle des Cours, que je le remplace, au pied levé.

Je dois cependant remercier l'Ecole d'Anthropologie de m'avoir désigné pour ce changement de chaire, c'est un honneur lourd à mon cœur et à mon esprit. J'y vois seulement l'importance reconnue de nos efforts en commun, avec Pierre Mabile, aux avant-postes de l'Anthropologie Différentielle.

Eh oui, le lundi 13 octobre, dans son cabinet de travail, alors qu'il examinait une malade, il tomba subitement, foudroyé à l'âge de 48 ans. La nouvelle se répandit vite, et une douloureuse stupeur frappa tous ceux qui l'aimaient et le connaissaient. Et les mêmes paroles, naïves et désespérées, sortirent de leur bouche : « Comment, lui ? si puissant, si riche en vitalité. »

Je laisserai parler haut ma douleur, car elle a quelques vérités à exprimer. Les anthropologistes, les littérateurs, les médecins surtout, dans leur ensemble, ne savent pas encore l'homme étonnant qu'a été Pierre Mabile, dont l'œuvre sera de plus en plus connue.

Avec plus de conformisme dans l'esprit et dans le cœur, il aurait pu arriver à la plus régulière des réussites. Un exemple le prouve : Pierre Mabile fut reçu à vingt et un ans Interne des Hôpitaux de Paris, après s'être révélé premier aux épreuves écrites anonymes. Il poursuivit alors une carrière hospitalière

* Texte de la leçon inaugurale prononcée le 4 novembre 1952 à l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

brillante, puisqu'il devint Chef de Clinique de Pierre Delbet et Assistant de Pierre Duval. Mais il ne chercha pas à arriver au chirurgicat des Hôpitaux, car déjà trop de choses médicales et extra-médicales l'intéressaient et sa production intellectuelle devait se dérouler variée et considérable.

Il ne se dispersa pas, il plana. Il vogua même, car la bourrasque de 1940 le déplaça hors de France. En octobre 1940, il quitte notre pays, pour rejoindre les Forces Françaises Libres, mais il reste bloqué aux Antilles Françaises jusqu'en juillet 1941. Sa demande d'engagement, qu'il avait immédiatement envoyée, est refusée, en raison d'une seconde réforme, prononcée en temps de guerre — il avait eu une néphrite grave, secondaire à une scarlatine, contractée autrefois aux « Enfants Malades. » Ce premier acte de dévouement avait été récompensé par la Médaille des Epidémies : peu de chose, mais hélas cette atteinte aiguë n'est peut être pas totalement étrangère à sa disparition prématurée.

Pierre Mabile demanda alors à servir dans les Services Civils. Il est intégré d'abord à Port-au-Prince, où il est éprouvé par le paludisme et la dysenterie, puis à l'Institut Français de Mexico, et de nouveau en Haïti.

Il ne cesse d'apporter à sa tâche l'intelligence, le dynamisme, la ferveur qui lui étaient propres.

Il a été pendant cette période, médecin-chef et chirurgien de l'Hôpital Français de Port-au-Prince, qu'il a entièrement rééquipé, et Professeur de Pathologie Générale à la Faculté de Médecine de cette même ville.

Directeur de l'Institut Français d'Haïti, qui est son œuvre, il organise, fonde la bibliothèque Française, et publie une revue de coopération intellectuelle : « Conjonction ». Attaché Culturel près la Légation de France en Haïti, en 1945-46, il fait aboutir et signe le Traité de Relations Culturelles. Entre temps, il avait fait au Mexique un séjour prolongé, riche d'enseignements sur les peuples et leurs civilisations.

Puis il rentre en France, où une mission importante l'atten-

dait, que la mort cette fois, ne lui permit pas apparemment d'accomplir entièrement, mais qui, nous le savons, va se dérouler, malgré l'irréalité de sa présence physique.

Dès le début de sa carrière, Pierre Mabilie avait ressenti le besoin de comprendre, de saisir l'homme dans sa totalité.

Riche de disciplines scientifiques, il se garde de nier les ressources et les bienfaits d'une connaissance analytique, mais il avait éprouvé les limites de celle-ci, et pour lui, une nécessité s'imposait : chercher dans la synthèse le complément indispensable à cette science humaine, qu'il voulait entière, profonde, embrassant l'être total.

D'où ses deux remarquables ouvrages : « La Construction de l'Homme », dès 1936 et, un an plus tard : « Essai de Compréhension Globale de l'Homme », parus après une série déjà longue de communications et de publications scientifiques plus spécialisées, où apparaît le souci constant d'étudier le terrain morbide.

Son séjour aux Antilles et ses études d'ethnologie n'avaient pu que le confirmer dans cette voie, où dès son retour, il s'engagea tout entier, avec la générosité qui le caractérisait.

C'était un homme qui ne se perdait pas en vaines spéculations, tous ceux qui l'ont approché savent que, pour lui, l'action était inséparable de la pensée.

Cette action, nous avons eu le bonheur de la mener avec lui, à la Société de Morpho-Physiologie, que nous avons fondée ensemble, en 1948, sous l'égide du Professeur Pierre Joannon, et où pendant quatre ans il s'est dévoué sans compter, se donnant sans relâche à la rude et ingrate besogne de Secrétaire Général, qu'il avait acceptée, malgré sa vie professionnelle très intense de chirurgien. Il fut notre véritable pilote.

On ne peut pas dire exactement qu'il était diplomate, car il y avait pour cela en lui trop de franchise, de force, et de puissance — et pourtant c'était un merveilleux médiateur. En lui les contraires se conciliaient, se complétaient. Peut-être était-ce sa loyauté foncière, cette droiture dont il n'a jamais dévié et qui frappait de prime abord, son désintéressement total et sa bonne volonté, toujours armée d'une aimable bonhomie,

qui abattaient ainsi les barrières et appelaient la confiance de chacun. Sans grands mots ni vains discours, simplement, parce qu'il donnait à sa tâche le meilleur de lui-même, il scellait en chacun l'esprit d'équipe, qui est fait du dépassement et du don de soi-même. Un solide bon sens tenait en bride une imagination vive, un sens artistique aigu, qui lui permettaient d'aller jusqu'aux plus fines pointes de l'âme.

Dans l'été de 1950, avec les Premières Journées Internationales d'Anthropologie Différentielle, qu'il avait magistralement organisées à Royaumont, son influence à l'étranger, déjà très marquée dans les pays de langue espagnole, s'accroît notablement.

En avril 1950, il avait été invité à se rendre à Tübingen, au 1er Congrès de la Société de Recherches Constitutionnelles, fondée par le grand Kretschmer, et il avait amorcé avec cette importante Ecole des contacts de travail qui se sont avérés des plus fructueux. N. Pende le sollicite pour son *Traité International de Biotypologie*, actuellement sous presse.

Sa présence animait tout récemment encore, à Genève, la deuxième réunion de ce Bureau International d'Anthropologie Différentielle, fondé à l'issue des Journées de 1950, et dont il était le Vice-Président.

L'Ecole d'Anthropologie l'avait appelé, il y a quatre ans, comme Professeur. Il m'a précédé dans cette Maison et m'en a facilité l'entrée. Je le sais et je ne l'oublierai jamais. Il occupait cette chaire de Biotypologie et devait faire cette année un enseignement très remanié. J'ai en main le programme et les éléments écrits de son enseignement. Il est plein de recherches et d'idées. Il se réalisera par un *Traité* posthume, qui révélera sa haute valeur, trop méconnue encore, malgré de solides publications scientifiques. Voici la liste de ses cours, en dix-huit leçons. Grâce à sa compagne, qui était pour lui une admirable collaboratrice, et qui le reste au-delà de sa disparition, je pourrai, cette année et plus encore l'an prochain, intégrer dans mes exposés la matière des siens.

La veine littéraire et artistique de Pierre Mabile n'est

pas moins heureuse. Avec « Egrégores » c'est la vie même, la structure des civilisations qu'il s'attache à saisir. Un de ses plus beaux chef-d'œuvres est « Le Miroir du Merveilleux » — où c'est le reflet de sa propre lumière que nous chercherons maintenant. Ce livre, que l'on croyait épuisé et qui ne l'est pas, je viens de le lire en quelques jours dans la fièvre de l'amitié. Il est bouleversant de valeur profonde, il explique tout un humanisme d'émotions créatrices. Cet ouvrage, si personnel, pourrait suffire à sa gloire.

Ouvert à toutes les formes de l'art, la peinture était peut-être la plus expressive ; en tout cas il avait un sens pictural aigu, qu'il avait admirablement éduqué et développé. Ses nombreux articles de critique d'Art sont autant de gloses étincellantes. En sortant d'ici, que ceux qui le peuvent passent, à quelques pas, voir la vitrine qui lui est consacrée, à « La Hune », entre le Café de Flore et « Les 2 Magots. » Ce pèlerinage en vaut la peine. Dans quelques jours, on trouvera une exposition analogue chez José Corti.

Humaniste, philosophe, artiste, cinéaste, chirurgien, médecin, véritable homme d'une nouvelle Renaissance, il fait penser à un Paracelse moderne. Il en avait la carrure — il fut terrassé au même âge que lui — il en avait aussi la puissance et la curiosité. Je le vois encore, en pays souabe, en 1950, s'attardant chez un alchimiste survivant qui avait gardé le secret d'une préparation d'antimoine, et rapportant en France un échantillon de la précieuse liqueur curatrice.

Cet homme étonnant s'intéressait à tout, savait et pouvait tout. Son habileté manuelle était grande, mais non pas seulement comme chirurgien. Après des mois de recherches, il avait mis au point un anthropomètre capable de rendre les plus grands services en biométrie, et qui aura certainement sa place dans tout laboratoire d'Anthropologie Différentielle. Il a construit de toutes pièces un matériel standard pour l'application du Test du Village, qu'il avait étudié avec un soin particulier, où il était passé maître et qu'il a d'ailleurs longuement exposé et codifié dans un livre qui nous laisse un précieux enseignement.

Enfin, ce serait bien peu et bien mal parler de notre ami, si je ne disais rien de sa femme, qui a su si admirablement partager la pensée de son mari et ses efforts dans l'œuvre dont nous venons d'ébaucher une esquisse. Je le répète, elle aidera ses amis à la continuer. Dans son si beau livre « Le Miroir du Merveilleux », dont nous parlions tout à l'heure, et qui est dédié à sa femme, P. Mabile n'écrivait-il pas à celle qui l'a aidé jusqu'à son dernier souffle :

« Le Merveilleux pour moi fut ta rencontre. Ce livre qui est le tien, tu l'as écrit par ma main inhabile. Ton amour l'a dicté, mon cœur a entendu. Puisse ce Miroir refléter toujours notre joie commune. Ton Pierre. » (12-4-40)

Pierre Mabile, fils et père de médecin, ayant reçu l'exemple et l'ayant donné est le chaînon d'or d'une lignée.

La vision digne de l'Antique, de son corps pâle, étendu, ramène dans mon esprit cette réflexion de Jean Giraudoux : « Un beau mort... un bel hommage rendu à Dieu. »

S'opposant à cet holocauste, nous savons, nous autres les mortels, que sa conscience lumineuse, selon l'expression d'un de ses livres, et son âme pleine de lumière sont restées parmi nous, et, selon l'étymologie même, nous animeront.

TITRES ET PUBLICATIONS DE PIERRE MABILLE

I. — Titres Scientifiques

- Externe des Hôpitaux de Paris — 1922
- Interne de la Préfecture de Police (Maison de Saint-Lazare) 1924
- Interne des Hôpitaux de Paris — 1924
- Chef de Clinique à la Faculté de Médecine de Paris — 1929-30-31
(Service du Professeur Delbet)
- Chirurgien assistant des Hôpitaux de Paris — 1939-40 (Service du Professeur Pierre Duval).
- Médecin-Chef et Chirurgien de l'Hôpital Français de Port-au-Prince (Haïti).
- Professeur de Pathologie Générale à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince).
- Professeur à l'Institut d'Ethnologie d'Haïti (Anthropologie — Biotypologie).
- Professeur à l'Institut Français de Mexico.
- Directeur de l'Institut Français d'Haïti.
- Attaché Culturel de la Légation de France en Haïti — 1945-46.
- Secrétaire Général de la Société de Morpho-Physiologie Humaine
- Secrétaire Général du 1er Congrès International d'Anthropologie différentielle Paris-Royaumont 1950.
- Membre de la Société de Biométrie, de la Société de Génétique, de la Société de Pathologie Comparée, de la Société de Médecine de Paris, du Syndicat Professionnel de la Presse Scientifique.
- Vice-Président du Bureau International d'Anthropologie Différentielle — (B. I. A. D.).

II. — Publications

A) MORPHOLOGIE — TYPOLOGIE — ANTHROPOLOGIE DIFFERENTIELLE

- 1936 — « *La Construction de l'Homme* » (Ed. J. Flory, 236 p. 34 fig.)
1937 — « Essai de compréhension globale de l'homme » (Biodynamisme)
mai 1942 — « La connaissance de l'Homme » (Le Nouvelliste — Haïti)
1944 — « *La Arquitectura del hombre* » (E. D. I. A. P. S. A. Mexico, 251 p.)
oct. 1948 — « Conception géométrique de l'extrémité céphalique humaine » (Revue de Morpho-Physiologie Humaine, No 1)
« Essai de classification des structures caractéristiques par le test du Village. » " "
1949 — « *Initiation à la Connaissance de l'Homme.* » (Presses Universitaires de France, 216 p., 43 fig.)
1949 — « Faites un village, je vous dirai qui vous êtes. » (Album du Figaro, printemps, No 18).
déc. 1949 — « *Initiation à la connaissance de l'homme.* » Conjonction, No 24).
août 1950 — « Sommes-nous tous fous ? » (Album du Figaro)
sept. 1950 — « Les tests révélateurs de la personnalité. » (Science et Vie, No 396).
sept. 1950 — « Tableau des corrélations taille-poids. L'influence des facteurs typologiques. L'intérêt de l'index osseux (examen critique de la méthode de Willoughby). » (Revue de Morpho-Physiologie Humaine, No 3 3ème année)
1950 — « *Technique du test du Village.* » Ed. Revue de Morpho-Physiologie Humaine, 154 p.
1950 — « *L'Individualité Humaine* » (en collaboration). Ed. Revue de Morpho-Physiologie Humaine, 164 p.)

B) MEDECINE ET CHIRURGIE

- mai 1923 — « Les réactions sériques. » (Revue de Technique Médicale No 20, 3ème année).
1923 — « Physiologie du Poumon. » (Revue de Technique Médicale)
1924 — « Physiologie du foie. » le)
(Revue de Technique Médicale)

- 1926 — « Oblitération d'une bouche de gastro-entérostomie par une masse cancéreuse pédiculée. » (Communication à la Société d'Anatomie).
- 1928 — « *La sérothérapie locale dans les fractures ouvertes des membres.* » (Thèse) (Vigne, éditeur).
- 1929 — « Quelques règles à suivre dans la vaccinothérapie en chirurgie. » (Revue de Technique Médicale, No 59 — 9ème année).
- 1930 — « Traitement chirurgical de la rétroversion utérine. » (Communication à la Société de Médecine de Paris).
- mai 1931 — « Le curetage utérin — ses indications — sa technique. » (La Médecine pratique).
- déc. 1931 — « Diagnostic de l'appendicite aiguë. » (Communication à la Société de Médecine de Paris).
- déc. 1931 — « Fractures ouvertes de la jambe — chirurgie — vaccinothérapie. » (Concours médical, No 50, 53ème année).
- 1932 — « Traitement des fibromes utérins. » (La Médecine pratique).
- 1933 — « Essai de délimitation du domaine tuberculeux. »
- fév. 1936 — « Les intolérances médicamenteuses individuelles, leur intérêt clinique et thérapeutique. » (Revue de Pathologie comparée et d'Hygiène générale).
- janv. 1938 — « L'Orientation de la Médecine. » (Biodynamisme, No 1 — 3ème année).
- mai 1949 — « Les divers aspects du problème de la différenciation sexuelle. » (Revue de Morpho-Physiologie Humaine, No 3).
- nov. 1949 — « La résection de la crosse de la saphène associée ou non aux injections sclérosantes dans le traitement des varices. » (Gazette Médicale de France, No 21, 56ème année).
- mars 1950 — « Les thérapeutiques constitutionnelles. » (Revue de Morpho-Physiologie Humaine, No 1 3ème année).
- avr. 1950 — « Indications respectives de l'hormothérapie et de l'organothérapie. » (Bulletin de la Société de Médecine de Paris, No 4).

- juin 1950 — « Nous devons préciser les indications de l'Hormothérapie et de l'organothérapie. » (Santé Publique — No 43 — 5ème année).
- janv. 1951 — « Présentation d'un anthropomètre clinique. » (Rev. Morpho-Physiolog. Humaine No 8).
- mai 1951 — « Stabilité et labilité des structures » (Rapport au 1er Congrès International d'Anthropologie Différentielle, Royumont, 1950). (Revue de Morpho-Physiologie Humaine, No 10).
- juin 1951 — « Une nouvelle technique en thérapeutique tissulaire. » (Bulletin de la Sté. de Méd. de Paris, No 6, 155ème année).
- juin 1951 — « L'action des thérapeutiques sur les constitutions. » (L'Omni praticien Français — Tome 1 — No 5).
- juil. 1951 — « Premiers résultats d'une enquête typologique dans le rhumatisme chronique » (Communication au 2ème Congrès allemand des Constitutions — Tubingen).
- juil. 1951 — « Une nouvelle technique de thérapeutique tissulaire. » (Santé Publique — No 53, 6ème année).

C) SOCIOLOGIE — PHILOSOPHIE — VOYAGES

- juil. 1936 — « Dès aujourd'hui, commençons le sauvetage des jeunes. » (La Flèche).
- nov. 1936 — « L'organisation rationnelle des loisirs — classe ouvrière, classe moyenne — les paysans. » (La Flèche).
- déc. 1936 — « Faire naître le tourisme populaire. » (La Flèche).
- 1937 — « Thérèse de Lisieux. » (Ed. José Corti — 95 p.).
- 1938 — « Egrégores ou la Vie des Civilisations. » (Ed. J. Flory — 192 p.).
- 1944 — « Le paradis. » (V. V. V.).
- juin 1945 — « Message de l'étranger. » (Confluences, No 5).
- déc. 1945 — « L'homme devant la science. » (Le Caducée — Haïti, No 21).
- janv. 1946 — « Les divers aspects de la culture française. » (Conjonction No 1).
- 1949 — « Conférence et préface à « Hécate. » (V. Piobb).

- janv. 1950 — « Souvenirs d'Haïti. » (Revue 84, No 17).
 mars 1950 — Enquête : « Médecine, quatrième pouvoir » (Esprit, No 3, 18ème année).

D) ARTS

- 1935 — « Préface à l'éloge des préjugés populaires. » (Le Minotaure, No 6 3ème année).
 nov. 1936 — « Rubens et son époque. » (La Flèche).
 mars 1937 — « Le poème se lit debout. » (La Flèche).
 1937 — « La Conscience lumineuse. » (Minotaure No 10, 4ème année).
 juil. 1937 — « Message des poètes — L'amour fou. » (La Flèche).
 1938 — « Notes sur le symbolisme. » (Minotaure No 8, 5ème année).
 1938 — « Miroirs. » (Minotaure).
 1938 — « Dessins inédits de Seurat. » (Minotaure No 11, 5ème année).
 1938 — « *La Conscience lumineuse.* » (Ed. Skira, 78 p.).
 mai 1939 — « L'œil du peintre — Victor Brauner. » (Minotaure No 12-13, 6ème année).
 1939 — « Le ciel de Lautréamont. » (Minotaure No 12-13).
 juin 1940 — « Monk » Lewis in « Le Miroir du Merveilleux. » (London Bulletin, No 18-20).
 1940 — « *Le Miroir du Merveilleux.* » (Ed. Sagittaire, 360 p.).
 janv. 1942 — « The destruction of the world. » (View, No 9-10).
 juin 1942 — « A propos de la peinture française. »
 oct. 1945 — « La fonction du peintre. »
 1945 — « Neuf par 4 et 5. » (Hémisphères, No 5).
 1946 — Préface à « Alice au pays des Merveilles. » (Ed. Stock).
 1946 — « A propos de « En bas » de Léonora Carrington. » (Fontaine, No 56).
 1947 — « Le Merveilleux. » (Ed. Quatre Vents, 93 p.).
 1947 — « William Blake. » (Cahiers d'Art, 22ème année).
 1947 — « Azimuths terrestres — Paul Klee. » (Cahiers d'Art 20-21ème année).
 1947 — « Surréalisme et Vaudou. »
 1947 — « Un message des Antilles — Wilfredo Lam. » (Cuardenos americanos de Mexico).

- Conférence et préface à l'exposition de la Havane — Wilfredo Lam.
- 1947 — « Peintures Haïtiennes. » (Album du Figaro No 12).
 sept. 1948 — « André Breton. » (Synthèse, No 7, 3ème année, Bruxelles).
- 1949 — « Kurt Seligman — Préface à son exposition de Paris. »
- sept. 1949 — « Matta et la réalité nouvelle. » (Horizon, vol. XX, No 117 — Londres).
- janv. 1951 — « Jean Hélion et l'homme quotidien. » (Eléments, No I).

E) EMISSIONS RADIOPHONIQUES —

- fév. 1949 — Emission sur le « Test du Village » à la Radiodiffusion française.
- déc. 1949 — « Noël Vaudou en Haïti », à la Radiodiffusion française.
- janv. 1950 — Participation aux émissions télévisées sur le Rêve.
- 1951 — Projet pour un théâtre pour enfants et adolescents — Réunion de techniciens. (U. N. E. S. C. O.).
- 1952 — Influence des facteurs sociaux sur la médecine moderne (Conférence). (Syndicat de la Presse Scientifique).

TEMOIGNAGES SUR PIERRE MABILLE

C'est avec une douloureuse émotion que « Conjonction » publie ici quelques courts extraits des multiples témoignages de regret et de reconnaissance qu'a provoqué — tant en France qu'en Haïti — la nouvelle de la mort du Dr. Pierre Mabille.

Dr J. PRICE-MARS

« Nous apprenons avec infiniment de regret la mort survenue à Paris du Dr. Pierre Mabille...

« Il a dispensé un enseignement de sa spécialité fort apprécié à notre Faculté de Médecine pendant son séjour ici et a également contribué à la fondation de notre Institut d'Ethnologie où il a enseigné l'Anthropologie physique avec une compétence et une autorité dont ses auditeurs et ses élèves ont tiré le plus grand bénéfice. Ce fut lui qui inspira le premier travail fait dans ce domaine et dans ce pays par J. B. Roumain sur l'anthropométrie en Haïti...

« Le Dr. Mabille était l'un des plus fervents amis d'Haïti. Sa disparition soudaine dans la force de l'âge est une grande perte pour tous ceux qui l'ont connu et ont su apprécier sa courtoisie et l'aménité de son caractère.

(« Le Matin » du 22 octobre,

Dr Camille LHERISSON

En prenant la parole pour célébrer l'œuvre scientifique des missionnaires catholiques français en Haïti et dans les Antilles, je désire honorer la mémoire du Dr. Pierre Mabille qui fut le

premier Directeur de cette mission [l'Institut Français] et qui s'est tant dépensé pour le succès de l'institution franco-haïtienne.

Ce fut un bel esprit. Il associait, heureusement, la pensée et l'action et repoussait l'étroite conception d'une spécialisation qui limiterait sa vie à l'exercice exclusif d'un métier.

(Extrait d'une conférence
prononcée à l'Institut Français
le 16 décembre dernier)

Dr Maurice ARMAND
Ancien Doyen de la
Faculté de Médecine de
Port-au-Prince

La disparition prématurée du Dr. Mabille est venue surprendre péniblement tous ceux qui l'ont connu dans notre milieu ou pendant son séjour en Haïti où il s'était créé des amitiés sûres et souvent actives...

Esprit curieux et encyclopédique, il ne voulut point se cantonner à la seule chirurgie et s'adonna, pendant les quelques loisirs que lui laissait une clientèle enviable, à la philosophie qui devait un jour l'amener à étudier celle de notre folklore...

Mabille... considérait à juste titre qu'il avait bien servi son pays et le nôtre.

Et c'est là notre avis.

(Extrait d'une lettre adressée
à « Conjonction » à l'occasion
de la mort du Dr. P. Mabille)

Jean BRIERRE

« ...Je suis Haïtien, Madame, et l'émotion qui m'étreint à la pensée que la voix de Pierre Mabille s'est éteinte pour toujours n'a aucun rapport avec ces remous du cœur qu'apaise le renouveau de l'aube ou la chute du soir. Elle demeurera latente jusqu'au jour où mon tour sera venu de m'effacer...

« Il fut un de ces rares esprits parmi les hommes épars dans le monde parlant français à marcher à l'avant-garde des idées de liberté et de respect de la dignité humaine. Un des rares qui soient allés librement et sans préjugés à la découverte de l'esprit humain sans l'intention d'annexion brutale par la force d'un

enseignement tabou, mais dans un but d'élargissement de la connaissance en vue d'un inventaire des réactions humaines devant l'inconnu.»

(« Le Nouvelliste » du 23 oct.,

Jean HELION

« ...De sa mort, nous sommes tous responsables. Nous l'avons usé, tirant de lui à tout propos cette énergie qui semblait inépuisable... Il menait de front des activités qui auraient rempli quatre existences. Chirurgien, anthropologiste, psychologue, ethnographe, critique d'art, écrivain, professeur... tout cela passionnément, assidûment, sous le signe de la recherche et de l'invention ; et puis partout, à chaque instant, pour tous, et par-dessus le marché dirait-on, médecin !...

.....
« Un soir que je creusais, à grands traits de fusain une toile blanche, Pierre est arrivé, fatigué d'un après-midi passé à fouiller, lui, dans le ventre d'un homme et poursuivre, d'organe en organe, un mal étendu. Sculpteur d'entrailles, ayant à refaire un ouvrage abîmé. Il parlait de ses opérations et de mon esquisse dans les mêmes termes : quelle forme avait le mal qu'il fallait ôter ? quelle forme aurait le bien que j'essayais d'atteindre.

« Sceptique à bien des égards, il ne cessait pourtant d'agir, d'essayer, de mesurer les résultats et de recommencer. Cette bonne volonté inlassable était pour lui la forme d'espoir la plus digne d'un esprit adulte. Il n'en connaissait pas d'autre.

« Cruel, son destin semble pourtant parfait. Il examinait un malade quand il est devenu rouge, soudain, et puis s'est affaissé.

« C'était le 13 octobre. Il avait 48 ans. »

« Arts. du 24 octobre
reproduit dans « Le
Nouvelliste » de Port-au-
Prince du 30 octobre. »

« Avant la conférence, hier soir, du Dr. Palm, le recteur de l'Université, M. Luc Grimard, pria d'observer une minute de recueillement à la mémoire du Dr. Pierre Mabile, premier Directeur de l'Institut Français... »

(« Haïti-Journal, du 23 octobre. »)

« ...Notre Directeur garde de très bons souvenirs de ce savant médecin qui fut son professeur d'Anthropologie physique à l'Institut d'Ethnologie...

« Le Dr. Pierre Mabilie est de ces Français à l'esprit aussi étendu qu'au cœur noble... Il laisse ici de sincères regrets. »

(« L'Aurore » du 25 octobre).

« Chirurgien de haute classe, il militait activement et dispensait ses soins compétents à tous ceux qui s'adressaient à lui, avec une intelligence, un sens de l'humain, un dévouement qui lui avaient valu une grande popularité. »

(« La Démocratie » du 21 octobre).

La mort de Pierre Mabilie survenue il y a quelques mois a vivement impressionné nos milieux intellectuels.

Chargé de mission culturelle chez nous, il eut le très grand honneur d'apposer sa signature au bas de l'Accord du 24 septembre 1945 qui créa l'Institut Français.

Ses multiples initiatives ne tardèrent pas à imposer ce foyer de culture française à l'admiration de toutes nos élites.

Animateur remarquable, il lui apporta en effet le concours de son immense talent. Causeur séduisant, conférencier disert autant qu'habile écrivain, il conquiert bien vite tous nos lettrés étonnés et ravis de se trouver en présence d'un des plus authentiques représentants de la Pensée Française.

Son court passage à la Direction de l'Institut a singulièrement renforcé les liens traditionnels entre la France et Haïti et a tout mis en œuvre pour que selon le mot d'ordre du début qui est encore celui d'aujourd'hui « des hommes si différents par leurs hérédités, le milieu géographique et social soient en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine. »

Joseph D. Charles,
[Ministre haïtien de
l'Education Nationale]

Poème

RENE MARAN (FRANCE) *

TROPIQUES

I

Le grand port-courbe où j'ai vécu longtemps, et l'île
Dont l'hymne océanien berça mes premiers jours
M'ont réduit à l'attrait du voyage immobile
Où trouvent les rêveurs leurs plus belles amours.

Ma pensée inquiète est toujours en partance
Pour des pays lointains et d'étranges climats
Où l'ombre et le soleil partagent l'indolence
De la houle des ports qui danse dans les mâts.

Je promène sans fin ma sourde nostalgie
De l'Océan Austral aux îles Féroé,
Cherchant à découvrir les pays de magie
Que n'a jamais connus Robinson Crusoé.

O merveille !... A mes yeux illuminés de songes
Surgissent tout à coup des fleuves dont les eaux
Déroulent, face au ciel, méandres de mensonges,
Leurs trésors limoneux que hantent les roseaux.

Delta du Maranon, bouches de l'Orénoque,
Llanos, plantations, tranches d'immensité
Où l'on cueille en chantant, manoque par manoque,
Les tabacs qu'ont mûris les sèves de l'été,

Comme ils sont beaux les ciels que le soleil sature
De rayons dont l'éclat prosterne les tribus,
Et les troupeaux errant de pâture en pâture
Qu'accompagne de haut le vol des urubus !

Mais bientôt je reviens à la mélancolie
Qui cèle à mes regards l'ample panorama
D'îles que l'Océan de l'une à l'autre lie,
Sous l'azur éclatant du ciel de Panama.

* Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

Et j'attends que la nuit, providence des grèves
Que fleurissent des jours pavoisés de soleil,
Dispense à mes yeux clos le prodige des rêves
Que prodiguent les beaux voyages du sommeil.

II

C'est un vert sentier bordé d'aloès,
Sous un ciel où l'or du soleil flamboie.
La mer est clarté, la lumière joie,
Et joie est le cri des cacatoès.

La clarté du ciel et celle du sol
Baignent de chaleur l'ombre des varangues.
Des manguiers touffus pendillent des mangues,
Dont l'une, en tombant, fauche un corossol.

Des souïmangas et des bengalis
Echangent, volants sonores, leurs trilles.
Le rire s'éteint de très jeunes filles,
Qui chantaient, au loin, parmi des brûlis.

Et sous le ciel bleu huilé de soleil,
On n'entend plus rien que le souffle immense
Du monde marin soumis au sommeil,
Tandis que partout la vie est silence.



Silhouette

Portrait

FRANÇOIS MAURIAC

par Jacques MADAULE

La consécration que le Prix Nobel vient d'apporter à François Mauriac nous invite à jeter sur son œuvre un regard d'ensemble et à rechercher les raisons pour lesquelles il subsistera dans les fastes de la littérature française. Mauriac ne se distingue point d'abord, comme tant d'autres depuis un siècle, par une originalité à laquelle on se serait habitué peu à peu et qui aurait fini par s'incorporer à notre univers. Il fut un jeune homme timide et bien pensant, un écrivain presque conformiste.

Mais il était habité d'un tourment, ou plutôt d'un trouble, et c'est cela qui, dès l'origine, faisait trembler sa phrase, en sorte que, si l'on y pouvait parfois retrouver quelque réminiscence de celle de Barrès, elle s'inscrivait pourtant, mais avec une apparente modestie, sur un tout autre registre. Il est né bourgeois de Bordeaux et il n'a point cessé de l'être. On s'aperçoit assez vite, du reste, qu'il n'est donné à personne d'échapper vraiment à son milieu d'origine. Mais ce jeune bourgeois, qui préparait l'École des Chartes, avait reçu en partage deux dons particulièrement rares et précieux : une extraordinaire lucidité et la faculté de s'exprimer.

Peut-être, d'ailleurs, ces deux dons n'en font-ils qu'un seul, car tout grand artiste est à la fois celui qui passe à travers les apparences pour atteindre certaines réalités essentielles et celui qui est capable de nous entraîner à sa suite dans l'exploration de ce monde nouveau et plus vrai que l'autre. Il semble donc que François Mauriac soit par-dessus tout le peintre de la bourgeoisie bordelaise et d'un pays qui s'étend au sud de la Garonne, aux confins du Bordelais et des Landes. Mais à travers ces dehors Mauriac ne cesse qu'il n'atteigne l'homme même et la terre, ce sombre et mystérieux dialogue qui s'est engagé entre eux depuis tant de siècles. C'est pourquoi, poète, il chantera les amours d'Atys et de Cybèle ; pourquoi, critique, il se sentira particulièrement attiré par l'enfant de génie que fut Maurice de Guérin. Du reste

l'homme lui-même, en ce dialogue, se dédouble, car la femme y est appelée à remplir le rôle de la terre, tandis que nous présentons toujours la présence cachée d'un troisième personnage, qui est Dieu.

On a parfois reproché à François Mauriac l'étroitesse de son registre. C'est mal comprendre que tout grand artiste, comme tout grand philosophe, selon Bergson, n'a qu'une seule chose à dire. J'ai tenté d'exprimer moi-même en quelques lignes cette chose unique qu'avait à dire Mauriac. L'essentiel est qu'il l'ait dite. Si elle était vraiment authentique, elle méritait d'être exprimée parce qu'elle ne lui était pas particulière, mais que, à travers Mauriac, une foule muette et anonyme parvenait à la conscience d'elle-même pour la première fois. Le charme que répand autour de lui tout grand artiste et qui fait que nous ne pouvons nous détacher de sa création, c'est que nous avons le sentiment d'avoir senti nous-mêmes ce qu'il exprime. Oui, cette impression d'été orageux dans la pinède, nous l'avons éprouvée aussi, et ce personnage, ne l'avons-nous pas rencontré ? N'apprenons-nous pas ici pour la première fois le secret de cette âme qui nous était restée fermée ?

Mais on aurait pu croire que le talent de Mauriac était de ceux qui franchiraient difficilement les frontières de la France. Un étranger pouvait-il s'intéresser vraiment à cette bourgeoisie landaise, si particulière, dont les Français sentent à quel point, quoique différente, elle est parente de celle de Romorantin ou de Beaume-les-Dames, mais qui doit, à première vue, déconcerter tout non-Français ? Nous savions pourtant que Graham Greene avait introduit Mauriac en Angleterre avec un immense succès. Aujourd'hui le Prix Nobel confirme l'universalité de Mauriac, et ce n'est pas l'un des moindres mérites de cette consécration, en la circonstance.

Ne serait-ce pas, justement, ce que Mauriac a de spécifiquement français qui lui confère une telle résonance ? On a parlé, dans son cas, de jansénisme et il est certain que l'éducation religieuse qu'il a reçue dans sa famille et dans le collège où il fut élevé était teintée de jansénisme, au point que Mauriac n'a jamais pu se déprendre tout à fait de cet aspect un peu aberrant du catholicisme. Quoi de plus français que le jansénisme ? N'est-ce point à lui que la France a dû Racine, auquel d'ailleurs Mauriac s'intéresse d'une façon particulière ? Mais en dépit, ou peut-être à cause de l'étroitesse de ce jansénisme, Mauriac est allé plus avant que bien d'autres dans les profondeurs du cœur humain et dans la connaissance de ses ressorts secrets et c'est en quoi

il s'inscrit, comme romancier, comme dramaturge et comme journaliste dans l'illustre lignée des moralistes français.

On le dit aussi obsédé par les réalités de la chair et du sang. C'était là le titre d'un de ses premiers romans. C'est vrai. Mais la chair et le sang ne sont précisément ici que les apparences épaisses, lourdes et douloureuses, à travers lesquelles la grâce se fraye un difficile chemin jusqu'à l'âme, toute embourbée dans l'élément terrestre. On dirait que, derrière ces murailles aveugles, s'élève un chant imperceptible et serein. Toute l'attention de l'artiste est de le percevoir et de parvenir à nous le faire entendre. Et ce n'est pas dans un médiocre souci d'apologétique ; mais bien parce que, si ce chant en eux n'existait pas, il n'y aurait aucune raison vraiment de nous présenter un Péloueyre ou une Desqueyroux et nous-mêmes nous détournerions d'eux aussitôt. Mais voyez Thérèse vieillie, seule et désespérée, sur un banc parisien. N'est-elle pas tout ensemble le symbole d'une époque et celui de la condition humaine ? Nous aurons beau faire, nous n'empêcherons pas que cette créature ne soit notre sœur.

Il faudrait parler ici de la profonde humanité de François Mauriac. Ce n'est certes pas lui qui se détache de ses personnages ; mais il est, au contraire, si totalement engagé dans leurs destins, imaginaires seulement à moitié, qu'il nous est parfois difficile de l'en distinguer et que nulle œuvre d'imagination n'a, autant que la sienne, le caractère d'une confession personnelle. Ce même caractère, nous le retrouvons dans son œuvre de journaliste. A notre époque, il est difficile qu'un grand écrivain se désintéresse de la chose publique. En tout cas Mauriac ne le fit jamais, surtout depuis la guerre et l'occupation, où il participa courageusement à la résistance. Depuis lors, il est entré plus avant encore dans le combat. On peut ne pas approuver toutes les positions qu'il a prises, mais il est impossible de ne pas reconnaître sa sincérité. Sincérité d'autant plus authentique qu'elle est celle même de la classe à laquelle il appartient et dont il ne peut se détacher, quoi qu'il en ait, ainsi qu'il l'a maintes fois avoué.

Nous devons donc l'accepter dans toute sa grandeur et sa complexité et je crois que nous pouvons affirmer sans crainte d'être démenti, qu'il a marqué sa place dans la suite de la littérature française. Une place qui n'a point de pareille, car la politique ne joue pas chez lui du tout le même rôle qu'elle joua dans la carrière d'un Chateaubriand ou d'un Barrès ; ni sa poésie n'est celle de Maurice de Guérin, à quoi elle s'apparente ; ni ses romans n'auraient pu être écrits par Balzac, par Flaubert ou par George Sand. Et si sa province natale a déjà donné à la France Montaigne

et Montesquieu, rien ne faisait prévoir, chez l'un ou l'autre de ces grands esprits, l'angoisse et le frémissement de François Mauriac. Il est unique, comme tout ce qui est sincère. Et il est solitaire, en dépit de la gloire, ou peut-être à cause même de cette gloire, qu'il a désirée et qu'il a conquise, mais dont il doit aujourd'hui goûter mieux que personne la secrète amertume. Pour nous, qui n'avons pas à mâcher le laurier, réjouissons-nous qu'il ait été si justement posé sur la tête de François Mauriac.



COURRIER DE FRANCE

LA POESIE, CET EXIL...

par Pierre EMMANUEL.

Paul Eluard disparaît, et c'est un grand vide qui se creuse, d'autant plus impressionnant que le poète avait un renom universel. Ce renom lui venait davantage de ses poèmes de guerre, admirables au surplus, que de cette œuvre d'un quart de siècle où certains voulurent voir la plus belle illustration du surréalisme, et qui est surtout le produit d'une imagination créatrice s'exerçant avec une parfaite liberté. Son option politique depuis dix ans, et l'utilisation de son nom qu'elle provoquait, lui valaient un autre type de gloire dont il faut bien tenir compte pour mesurer la place qu'il occupait sinon dans les Lettres, du moins dans l'actualité. Que les prestiges de celle-ci aient plus qu'une portée accidentelle, aucun artiste n'en jurerait dans le secret de son cœur. D'autres noms de poètes, aussi grands qu'Eluard, nous viennent aux lèvres pour attester le contraire. Il est bon que ces obscurs soient honorés du petit nombre, comme l'est celui qui vient de mourir, l'un des plus exigeants de nos poètes, trop compris pour ne pas rester incompris.

Je pense à trois nobles silencieux : Pierre Jean Jouve, Saint-John Perse, Reverdy. Tous trois retirés de la soi-disant vie littéraire qui n'est souvent que l'irritation superficielle de l'esprit, la friction à fleur d'épiderme des arrivistes et des snobs. Dans son appartement du XIV^e arrondissement de Paris, assis devant une immense table de chêne où seule une page blanche, d'un vélin rare, vient rompre la nudité du bois, le premier se recueille dans une solitude dont il connaît l'amertume et chérit peut-être la nécessité. A soixante-cinq ans, après une vie vouée à la recherche de l'expression rigoureuse, l'auteur d'une œuvre qui s'édifie de livre en livre avec des proportions architecturales qu'aucun poète contemporain n'oserait, est isolé par sa grandeur même dans un projet que son lecteur de hasard tirant à soi quelque fragment arbitraire, manque de continuité personnelle pour élucider. On se figure mal quel courage, quelle certitude intérieure il faut à un artiste qui se sait grand, pour résister à la pression du silence par dix mille brasses de fond. La formidable tristesse de tels hommes est le revers constamment présent d'un optimisme tragique dont l'exemple le plus saisissant reste encore celui de Nietzsche, dont la gloire attend pour le couronner qu'il devienne

fou. La fascination qu'exercent sur la pensée critique de Pierre Jean Jouve ces cas-limites que sont Nerval et Baudelaire montre qu'il n'a pas échappé à cette angoisse, et s'est armé d'intelligence pour la dominer en lui après l'avoir comprise chez ses pairs.

De Saint-John Perse, je ne connais que l'œuvre : car sa légende — qui n'est que son histoire, mais dans la perspective d'un temps exceptionnel — est séparée de sa vie en poésie par les masques, opaques ou transparents à volonté, que constituent ses deux pseudonymes : Saint-John Perse et Saint-Léger Léger. Son exil à lui est lointain, et de Washington où jadis il travaillait à la librairie du Congrès, le souvenir de la rue Gît-le-Cœur, si bien nommée, doit le hanter d'une nostalgie bien cruelle. Si l'on en croit une poésie inspirée non par le départ, non par le voyage, mais par cet exil hors de soi qui mène à la conquête du monde, au bout duquel l'« âme numide » se retrouvera peut-être, chargée de toute l'histoire de ses générations, la solitude de cet homme, tout immobile, tout inactif qu'il est aujourd'hui, retentit de l'éternelle rumeur de l'aventure humaine. Pour situer vraiment son temps dans le paysage historique, sans doute faut-il être inimaginablement seul. Seul, mais dans la compagnie d'autres grands solitaires : il n'est pas indifférent de savoir qu'Eliot a traduit *Anabase*, et que Saint-John Perse compte Jouve parmi ses fervents admirateurs.

La solitude de Reverdy donne l'impression qu'elle procède d'un certain sentiment d'irréalité que le poète éprouverait vis-à-vis de soi-même. L'univers est peuplé de choses simples : une porte, un mur, une route, un arbre, un oiseau, dont la simplicité même les abstrait, en fait des entités et des symboles. La vraie vie se déroule derrière : quelqu'un attend de l'autre côté de la porte, ou s'éloigne sur le chemin ; *l'autre* toujours, tant désiré, tellement craint, est là derrière le mur. Un tel exil tient à l'essence du poète : il est des âmes que déchire encore la détresse d'avoir perdu l'Eden natal, le lieu commun originel dont les lieux communs d'ici-bas ne sont que les simulacres vides. Cet Eden, c'est le *moi* véritable qui donne aux choses leur substance et leur poids de réalité ; dans l'univers d'ombres où son attente est toujours trompée, le poète cherche d'abord à s'assurer d'une existence continue qui se dérobe. Le temps « l'affreux temps, le miroir du néant », ainsi que l'appelle Jouve, est la malédiction suprême qui jette Reverdy sur les chemins à la poursuite de son illusoire unité. Est-ce là ce qui pousse le poète à vivre dans l'ombre d'un monastère, c'est-à-dire d'un lieu où le temps est presque aboli par la monotonie souveraine de la Règle ? Solesmes est aussi la patrie du grégorien, cette forme audible de l'éternité, qui donne à l'âme le vertige du calme. Il se peut que l'errant trouve ici, près du centre mystique où l'être apparent se calcine, où tout enseigne à s'oublier pour se trouver enfin, le sens de l'au-delà mystérieux dont le négatif se lit dans ses poèmes.

Les livres

Dominique ROLLIN : *Le Souffle*

(Paris, 1952, Editions du Seuil, 1 vol.)

Les grands prix littéraires de fin d'année, ceux qui font la renommée, et presque toujours la fortune des lauréats, viennent d'être décernés. Le prix Femina a été attribué à Mlle Dominique Rollin pour son roman *Le Souffle* ; Mme Béatrix Beck a reçu le prix Goncourt pour *Léon Morin, prêtre*, l'œuvre romanesque la plus remarquable peut-être qui ait été publiée cette année ; et le prix Théophraste Renaudot a couronné : *l'Amour de Rien* de M. Jacques Perry.

Ce sont là de très bons choix que la critique avait déjà ratifiés, en faisant l'éloge de ces ouvrages dès qu'ils étaient parus. Dans *Le Souffle*, Mlle Dominique Rollin nous conte l'histoire d'une famille dont tous les membres sont des êtres exceptionnels. Ils ne font pas exactement la différence entre la réalité et le rêve. Aux actes les plus précis de l'humble vie quotidienne, ils donnent un air d'étrangeté qui, pourtant ne les rend pas invraisemblables. Si originaux qu'ils soient eux-mêmes, ils ne nous semblent pas en dehors de la vie. S'ils nous étonnent d'abord, nous ne cessons pas de les croire réels. Quoique l'action du roman soit à peu près nulle, nous n'y prenons pas garde, et nous sommes constamment intéressés par les menus détails si finement observés dont l'auteur émaille son récit, et surtout par le mystère de la vie des êtres et de l'existence des choses dont il ne cesse de nous donner l'impression. Tout cela est enveloppé d'une atmosphère poétique tour à tour angoissante et ravissante ; tout cela est exprimé dans un style d'une harmonieuse et fine qualité.

Jacques PERRY : *L'Amour de Rien*

(Paris, 1952, éd. Julliard, 1 vol.)

Le personnage que nous présente M. Jacques Perry dans *l'Amour de Rien* qui vient de recevoir le prix Théophraste Renaudot, est un malheureux qui dit de lui-même qu'il est en dehors de l'humain : « Quelque chose me manque : je ne suis de nulle part ». L'auteur le prend dès son enfance orpheline et solitaire ; il le sent dans toute son existence, suite de tentatives terminées par des échecs ; il le montre avide de connaissances et vite dégoûté d'elles ; se prêtant à l'amitié et à l'amour,

mais les détruisant par ses exigences ; éprouvant son courage pendant la guerre, mais sans foi patriotique ; et se décidant enfin au suicide, mais non sans avoir fait le récit de sa vie manquée et désolée par « l'amour de rien ». Ce livre dur et glacé est remarquable par l'acuité de l'analyse, la lucidité de l'exploration intérieure et la rigueur du style. Comme Mme Béatrix Beck, M. Jacques Perry promet de faire une grande carrière de romancier.

André DELACOUR.

Béatrix BECK : *Léon Morin, prêtre*

(Paris, 1952, éd. Gallimard, 1 vol.)

Pour la cinquantième fois, le Prix Goncourt vient d'être décerné. Peu de récompenses littéraires auront connu pareille durée et semblable épanouissement. En songeant à sa survie, à sa gloire posthume, M. Edmond de Goncourt avait bien misé.

C'est dans une atmosphère de paix, de concorde et d'entente, que les héritiers spirituels du fondateur de l'Académie des Dix ont procédé, cette année, à leur choix. Le résultat fut, en effet, acquis, au premier tour de scrutin, par huit voix ; il consacrait le triomphe de la littérature féminine, puisqu'il se fixait sur Mme Béatrix Beck, romancière, pour son livre intitulé *Léon Morin, prêtre*. Seule, une autre femme de lettres, en 1945, Mme Elsa Triolet, pour un recueil : *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, avait bénéficié de cette manne, réservée jusqu'alors aux écrivains du sexe fort.

Il faut dire immédiatement que ce choix, attendu d'ailleurs selon les meilleurs pronostics, a rencontré un accueil quasi-enthousiaste. Fille de Christian Beck, ami d'André Gide avec qui il échangea une longue correspondance, la lauréate du Prix Goncourt 1952 est d'origine belge ; sa mère était irlandaise. Elle travailla, après de fortes études, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, se maria, eut une fille ; puis vint se fixer à Paris, où, notamment, elle assura pendant plusieurs mois le secrétariat d'André Gide.

En tant que romancière, c'est sa propre vie que Mme Béatrix Beck a choisi de raconter. Les trois romans qu'elle a publiés sont donc, à cet égard, les premiers tomes d'une vaste biographie. Elle a su retenir l'attention, et même l'affection, de ses lecteurs. « Barny », le nom de son héroïne, est une figure ; elle constitue un type qu'on ne saurait oublier. Et puis, et surtout, Mme Béatrix Beck est un grand écrivain. Lors de la publication de *Barny*, de nombreux critiques mirent en avant le nom de Jules Renard, en évoquant le goût de la romancière pour la phrase brève, précise et imagée ! Mais, son véritable maître n'est-il pas André

Gide, dont elle recueillit les leçons ? Ainsi se place-t-elle dans une légende classique. Même lorsque certain critique ironise, en disant : « — Un La Bruyère qui voudrait écrire du Pascal »...

Dans le roman couronné par l'Académie Goncourt, *Léon Morin, prêtre*, on retrouve Barny, cette jeune femme dont le mari est mort à la guerre. Elle vit, durant l'occupation, dans une ville de province ; et, pour subsister, elle s'astreint à un métier fatigant. Elle peine ; gagne peu. La faim s'installe au foyer. Or, un jour, elle pénètre dans une église et va au confessionnal. Mais, au lieu de se confesser, elle dira quelques incongruités, plus ou moins conscientes, au prêtre.

A quel prêtre ? A ce Léon Morin, que nous allons connaître. Celui-ci, intéressé par cet esprit rebelle et agnostique, invite Barny à venir le voir chez lui, lui dit son nom. En vérité, une bien extraordinaire figure de prêtre, une « espèce de saint », rude et actif, usant d'un langage direct et vert, sans préjugés ni respect humain. Barny est fasciné par lui. Elle en devient même amoureuse. Elle entend résister de toutes ses forces ; la grâce la pénètre malgré elle. Elle accueille sa conversion comme une véritable catastrophe. Mais cette femme, qui allait jusqu'au bout dans l'athéisme, tâchera maintenant d'aller jusqu'au bout dans la foi. La foi, pour elle est une expérience dure, difficile et sans compromis.

Léon Morin, après avoir pêché cette âme, s'en ira. L'évêché l'a nommé ailleurs. Il laisse Dieu à Barny... Tel est le grand sujet qu'aborde ce roman. Et jamais débat ne fut plus vivement engagé autour de ce postulat. On pourra discuter notamment sur la valeur des dialogues engagés entre le prêtre et la révoltée.

Pour les uns, la réussite de Mme Béatrix Beck est d'autant plus frappante, en ce livre si ferme, qu'elle a traité, sans blesser ses lecteurs, un sujet infiniment délicat. Il est certain que Morin n'est pas le « prêtre idéal ». D'origine paysanne, encore jeune, ce n'est pas un théologien subtil ; il ne se flatte pas de prononcer à chaque seconde des paroles impérissables et l'on voit ce qu'il y a de choquant dans la liberté très populaire de certains de ses propos. Cependant, la plupart des réponses qu'il fait à Barny sont admirables d'à-propos et de sagesse. Certes, il y a la pécheresse s'escrimant avec le prêtre et finalement s'éprenant de lui. Doit-on crier au scandale ? Ce qui serait scandaleux, c'est que Morin s'éprît de Barny. Or, il n'y a sur ce point aucun malentendu. Le prêtre balaie aussitôt les avances de la jeune femme.

Quelques réserves ont cependant été faites en ce qui concerne « la connaissance du spirituel ». Le personnage central — l'abbé Morin — serait plutôt le type même du « faux saint ». Ce prêtre n'a pas peur des gros mots ; il a le courage des idées claires, le goût des attitudes viriles ; il marche avec son temps et fait tout ce qu'il peut pour réduire la distance de l'Eglise et du Siècle. Et il a raison. Il réussit, puisqu'il convertit une créature particulièrement rebelle comme Barny. Sans doute trop

sensible à la virilité de l'abbé, Barny aura une faiblesse d'un moment. Mais quand Léon Morin s'en va, Barny conserve la foi. Or, c'est cette conversion de Barny, trop rapide, trop romanesque, trop romancée, qui ne peut convaincre les rigoureux analystes du cœur et de l'âme. La religion est peut-être, à ce moment de sa vie, pour Barny, la dernière forme de son ombrageuse pudeur, le dernier voile, le dernier recours avant de s'avouer la solitude et le désespoir ; mais ce n'est pas la foi. Une conversion n'est probablement jamais une histoire qui se passe entre une Barny et un Morin ; c'est une histoire qui se passe entre une âme et une présence.

De telles remarques ne peuvent que renforcer l'intérêt d'un roman pour lequel doit se passionner l'opinion. En fait, la romancière ne présente pas une thèse, ou des thèses. Elle ne prétend pas donner, de Barny ou de Léon Morin, des images « définitives ». Autour d'éléments, et passionnels, et spirituels, elle conte, avec retenue et avec pudeur, une histoire. Et c'est, là, l'art même du créateur.

Le Prix Goncourt 1953 fait ainsi coup double, il révèle un écrivain, et met en vedette une romancière qui portent le même nom : Béatrix Beck.

Pierre DESCAVES.

Boris MIRKINE-GUETZEVITCH

Les Constitutions européennes

(Paris 1951. Presses Universitaires de France. 2 vol. 426 et 456 pages)

Par la valeur de ses travaux et par ses activités spécialisées, universitaires et extra-universitaires, poursuivis à la fois à Paris et à New-York, l'auteur s'est classé depuis longtemps, dans les milieux scientifiques des deux mondes, comme un éminent constitutionnaliste international, un actif pionnier de la rénovation de la science politique française. Ses conceptions rayonnent au-delà de la sphère académique. L'autorité qui s'attache à son seul nom aurait suffi pour recommander « Les Constitutions européennes » à la curiosité des chercheurs désintéressés, ses pairs, autant que des pragmatiques, soucieux d'entourer toujours de lumières nouvelles leurs initiatives ou comportements politiques.

Mais l'ouvrage s'impose, de lui-même, à l'attention, par la nouveauté de son plan et de son contenu, en particulier par la tentative qui y est faite d'élever à un premier échelon de généralité scientifique l'étude des problèmes de la vie constitutionnelle, emprisonnée jusqu'ici dans

le cercle des particularismes nationaux. Et l'intérêt que, déjà, il suscite ainsi se trouve accru par l'opportunité de sa parution sous un titre suggestif, au moment où l'Europe, historiquement morcelée et cloisonnée en de nombreux Etats aux frontières trop souvent éphémères ou mouvantes, se débat désespérément à la recherche de son unité et sans doute aussi, des principes communs sur quoi pourrait se fonder cette unité, si impérativement postulée par la conjoncture politique et économique contemporaine.

Aboutissement d'une longue suite de recherches et d'études monographiques, de droit constitutionnel international ou comparé, s'échelonnant sur plus de vingt cinq ans, cette œuvre enrichit d'une façon exceptionnelle « La bibliothèque de la science politique » dont le doyen Mirkine-Guetzévitch partage la direction avec M. Marcel Prélot, recteur honoraire de l'Université de Paris. C'est, du moins, l'appréciation qui se dégage de la lumineuse préface où ce dernier, également savant spécialiste des questions juridico-politiques souligne l'importance de la nouvelle contribution, avec toute la discrétion que commande la responsabilité commune d'une collection scientifique.

L'ouvrage se décompose en deux parties distinctes et d'étendue inégale : l'une, somme doctrinale ou, comme la dénomme l'auteur lui-même, « Essai synthétique », comprend un peu plus du tiers du premier volume ; et l'autre, comme un recueil de documents-témoins, reproduit in extenso les principaux textes constitutionnels en vigueur dans 32 pays d'Europe, de la lilliputienne République de St. Marin jusqu'à l'immense et tentaculaire Russie Soviétique, sans oublier — malgré leur situation transitoire ou particulière — la Sarre, ni la Cité du Vatican.

Source d'information, instrument de travail d'une valeur inestimable, mais aussi synthèse d'un remarquable intérêt scientifique, bien que se limitant seulement à certains problèmes fondamentaux de la démocratie européenne. La rationalisation du pouvoir, le parlementarisme européen, les projets de la résistance, le régime parlementaire dans l'Europe d'aujourd'hui, les démocraties populaires, les dispositions internationales des Constitutions, les droits de l'homme sont étudiés à fond, suivant la méthode nouvelle des convergences, à la recherche de « l'unité des techniques et des inspirations des textes constitutionnels actuellement en vigueur ».

Mais, c'est dans le premier chapitre consacré à la méthode en Droit constitutionnel comparé que se synthétisent en formules générales les conclusions auxquelles ont conduit l'auteur ses travaux et observations antérieurs. Le problème central de la vie constitutionnelle qui, sans jamais recevoir de solution nette se pose partout, à la fois aux juristes et hommes politiques, divisant ceux-ci d'avec ceux-là, et même les premiers entre eux, suivant qu'ils sont partisans ou non de l'exégèse en la matière, c'est de savoir où s'arrête le domaine du Droit et où

commence celui de la Science politique ; en d'autres termes, dans quelle mesure, les textes constitutionnels régissent ou doivent régir réellement le développement des activités politiques. Sur le plan théorique, l'auteur explique avec clarté ce phénomène embarrassant de chevauchement ou de compétition des deux disciplines scientifiques. La science politique n'a pas d'objet propre. « Elle est plutôt un procédé de connaissance, suivant l'expression employée par Seignobos pour définir l'histoire. Son objet est emprunté au droit, à l'histoire, à la sociologie, à l'économie politique. Mais ce qui est original, essentiel, spécifiquement propre à la science politique, c'est sa méthode qui n'est ni juridique, ni historique, ni économique, ni sociologique. »

Dans un article publié dans le quotidien haïtien, « Le Nouvelliste » du 19 juin 1952, au cours d'une controverse sur une question constitutionnelle locale, nous écrivions : «...la question en examen se situe, comme beaucoup d'autres problèmes de constitutionnalité, dans cette zone imprécise où, par la nature même des choses, le Droit et la Politique, dans les sphères d'activités politiques qui, respectivement, y correspondent, semblent condamnés à s'interpénétrer dans un éternel mariage forcé. »

La savante et claire justification que nous trouvons de notre point de vue dans l'Essai synthétique de M. le doyen Mirkine-Guetzévitch ajoute, pour nous, à la haute valeur scientifique de l'œuvre, l'intérêt particulier que nous y attachons pour cette filiation doctrinale dont nous ne saurions trop nous honorer.

Cette synthèse, appelée modestement par l'auteur Essai synthétique, en raison de la nouveauté de l'entreprise et de ses difficultés, à travers la diversité fluctuante des problèmes constitutionnels d'Europe est un nouveau témoignage en faveur des tendances universalistes de l'esprit français.

Clovis KERNISAN.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'AGRICULTURE EN HAÏTI (*)

par Paul MORAL

La culture du coton ressemble à bien des égards à celle du café, bien que le coton figure à peine dans les exportations (1,25%). Les 3/4 au moins de la production qui s'élève à 6500 tonnes environ, sont depuis quelques années transformés en tissus grossiers, par une industrie locale prospère. Le coton a, quant à lui, subi de notables fluctuations. Ruiné par les guerres de l'Indépendance, il s'est relevé progressivement jusqu'au lendemain de la guerre de Sécession. A partir de 1876, la chute des prix lui a porté un coup terrible. Le relèvement a ensuite repris, par à-coups. De 1921 à 1935, il est demeuré le second produit d'exportation, résultat, en partie, d'un remarquable effort d'amélioration des variétés indigènes pour répondre à la demande britannique⁽¹⁾. Avec l'apparition du charançon mexicain, la fermeture du marché européen, la culture a subi une crise passagère, assez rapidement surmontée.

L'étendue des terres consacrée au coton est évaluée à 50.000 has. Le Plateau Central, où la culture s'est répandue après 1930 sur les terrasses des vallées (régions de Hinche, Mirebalais), a ravi la première place à la plaine de l'Artibonite. Mais, nulle part ne se présente l'image d'un « cotton belt ». Les cotonniers rustiques (*Gossipium barbadense*) forment de toutes petites parcelles ; entre les arbustes, on peut voir du petit mil, des légumineuses ; les façons sont réduites au minimum ; l'emploi des engrais est quasi inconnu ; les plants sont irrégulièrement renouvelés ; la longueur de la période de fructification favorise le développement des parasites⁽²⁾. Les rendements sont aléatoires. Ils peuvent varier du simple au triple, selon l'état de la plantation et les conditions météorologiques⁽³⁾.

* Texte d'une communication présentée au Symposium de Géographie tropicale, à la Faculté des Lettres, de Bordeaux (27 juin - 4 juillet 1952). Voir Conjonction No. 41.

(1) H. D. Bar er. L'amélioration du coton haïtien par la sélection. Trois études parues :
en 1936 (Bulletin No. 7 du SNPA et ER)
en 1931 (Bulletin No. 25 du Service Technique d'Agriculture)
en 1930 (Bulletin No. 16 du Service Technique d'Agriculture)

(2) A. Audant. La chenille du cotonnier en Haïti. (extrait du Vème Congrès d'Entomologie. Paris. Juillet 1932). Paris. Firmin-Didot. 1933. 5 p.

Rapport sur le relevé du sol de la Plaine de l'Artibonite. op. cit. p. 204-207.

L'amélioration de la qualité (élimination du coton jaune) pose à peu près les mêmes problèmes que pour le café, quoique moins impérieusement, étant donnée l'insignifiance des exportations, dirigées, de nouveau, pour près de 70% vers l'Angleterre (Colombie : 25%). D'ailleurs, la stabilisation de la demande locale et l'avalissement des prix interdisent pour le moment, toute idée d'extension.

La culture du cacao semble avoir perdu, quant à elle, tout espoir. Pourtant, Haïti est un des plus anciens producteurs ; le cacao haïtien a eu son heure de célébrité. Mais, depuis un demi-siècle, il végète. Trop d'obstacles s'opposent à sa réhabilitation : la multitude des petites plantations, les maladies, et en particulier le « witch's broom » ; les ravages des rongeurs, les vols, le défaut de conservation, et surtout, peut-être, l'oubli des procédés adéquats de préparation marchande. La situation n'a pas changé depuis l'époque où un observateur sans indulgence écrivait : « La façon de récolter et de préparer le cacao chez nous est ce qu'il y a de plus pitoyable dans la pratique agricole »⁽¹⁾. La culture se maintient dans les petites plaines bordières de la presqu'île du Sud (Jérémie, Anse d'Hainault, Dame-Marie) ainsi que dans quelques cantons du Nord (Port-Margot, Le Borgne). On estime la superficie cultivée à une dizaine de milliers d'hectares donnant quelque 2200 tonnes dont les 4/5 prennent la route des Etats-Unis. Les petits producteurs continuent à fabriquer un « chocolat pays », au goût âpre, débité en barres enveloppées de feuilles de bananier. Les pouvoirs publics s'efforcent d'encourager les plantations en distribuant des semences. Deux fermes cacaoyères s'appêtent à fonctionner.

Le sort de la banane (appelée ici « figue-banane » ou « figue », la « banane » étant consommée comme légume) préoccupe bien davantage les économistes. L'exploitation commerciale de la culture est récente. Elle a débuté petitement en 1930. L'ascension a été vertigineuse à partir de 1935, avec la conclusion d'un contrat à monopole entre l'Etat haïtien et la « Standard Fruit »⁽²⁾ : 5000 régimes expédiés en 1930 ; 600.000 en 1936 ; 7.000.000 en 1941. A cette date, la banane avait avantageusement remplacé le coton dans les exportations. De belles plantations, bien entretenues, s'étendaient dans la plaine de l'Arcahaie, l'arrière-pays de Saint-Marc, les environs de Port-de-Paix, Cap-Haïtien, Jacmel, Cayes. L'arrivée des cargos blancs provoquait une sorte de branle-bas ; on sonnait du « lambi » et les paysans transportaient leurs régimes entourés de paille aux postes d'achat des compagnies. On pouvait alors parler de « la figue-banane salvatrice ». Tout s'est effondré en quelques années.

(1) D. Jean-Louis. Manuels de culture appropriée au climat et au terroir d'Haïti. 3ème édition. Bruxelles. Imp. Lithographique. Populaire. 1893.

(2) Contrat entre l'Etat haïtien et la Standard Fruit and Steamship Co. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat. s. d. 19 p.

On épilogue toujours sur les causes de cette dégringolade : retrait des sociétés de transport avec la guerre, invasion de la « sigatoka », politisation du régime des concessions d'achat, exportation de produits défectueux et saisie de cargaisons à leur arrivée aux Etats-Unis, etc...

La banane, après avoir donné, au lendemain des hostilités, l'impression de vouloir se survivre, a commencé, dès 1948, un nouveau déclin alarmant : 2% des exportations en 1951. La « Standard Fruit » abandonnerait ses plantations de l'Artibonite... La production, dont il est difficile d'apprécier le niveau actuel, est entrée à peu près entièrement dans le circuit de la consommation locale, avec ses nombreuses variétés (« ti malice », « boudin », « lou garou »). On espère encore un redressement par la révision et l'assainissement des concessions et la reconstitution d'une sérieuse et solide compagnie privilégiée.

Il n'existe, en somme, en Haïti, que deux importantes catégories de plantations modernes : celles de canne à sucre et celles de sisal.

On ne peut, en effet, citer que pour mémoire, les tentatives faites par la SHADA (Société haïtiano-américaine de développement agricole) pour créer des plantations d'hévéas dans le Massif de la Hotte (Bourdon, Sources Chaudes) et dans le Nord (Bayeux), quelque 2000 hectares en tout, et qui suscitent un intérêt très limité. Par contre, la culture rationnelle des plantes servant à la fabrication des « huiles essentielles » amyris, vétiver, citronnelle, petit-grain, etc...), se développe favorablement sous la direction d'une entreprise privée (Plaine des Cayes : Ducis ; Plateau Central : Saint-Michel de l'Atalaye).

La culture de la canne à sucre fournit, sur les 10.000 hectares qui lui sont consacrés, une production annuelle de 500.000 tonnes de cannes donnant 50.000 tonnes de sucre brut (ou « populaire ») (89%) et raffiné (11%). Elle n'occupe qu'une place secondaire dans l'économie du pays (8% des exportations). Pourtant, on sait la prospérité à laquelle elle était parvenue à l'époque coloniale. L'Indépendance l'a frappée à mort. Un siècle plus tard, le sucre avait pratiquement disparu du commerce haïtien. La résurrection fut l'œuvre d'une grosse société anonyme, la HASCO (Haytian American Sugar Company), à partir de 1919⁽¹⁾. Elle acquit ou afferma de multiples domaines privés, dans le Cul-de-Sac et la plaine de Léogane, introduisit de nouvelles variétés de cannes, qui éliminèrent complètement la vieille canne créole, restaura les systèmes d'irrigation, foras des puits⁽²⁾. Aujourd'hui, elle contrôle la quasi totalité de la récolte, soit en exploitant directement ses terres, soit en passant des contrats à participation avec quelques propriétaires d'habitations, soit en achetant la production d'un grand nombre de petits paysans qu'elle emploie en

(1) HASCO. Opening december 10 1918. Port-au-Prince. Imp. L'Abeille. 1918 13 p.

(2) Cadelon Rigaud. Promenades dans les campagnes d'Haïti. La plaine de la Croix-des-Bouquets (Cul-de-Sac) 1789-1928. L'Édition Française Universelle. 1929. p.

même temps comme ouvriers agricoles. Les deux sections, est et ouest du « train de la canne » se rejoignant à la grande sucrerie de Port-au-Prince.

La concentration financière et commerciale n'a, à vrai dire, pas changé grand-chose à l'archaïsme de la culture. La coupe s'effectue toujours comme au XVIII^{ème} siècle ; on continue à laisser la bagasse sur le terrain et à le mettre en jachère un an sur cinq ; le transport jusqu'à la voie ferrée se fait encore dans les « cabrouets » brimbolants ; le rendement reste évalué en « baril », en « chambre », en « gourde » ou en « paquet ». Les antiques moulins, disséminés dans la campagne, « roulent » la canne comme autrefois et alimentent les « guildives » nauséabondes. Cependant, trois distilleries modernes fabriquent un excellent rhum dont les Iles Bahamas sont très friandes, ainsi que de clairin et de tafia.

30.000 tonnes de sucre sont annuellement exportées, surtout vers la Hollande (70%) et l'Angleterre (20%). On envisage actuellement une extension possible de la culture dans les plaines du Nord et des Cayes, où deux centrales sucrières sont en cours d'installation.

La culture du sisal (ou « pite ») est bien plus entreprenante. Elle a débuté en 1925 par quelques plantations d'essai tout-à-fait concluantes. Le rapport annuel du Département de l'Agriculture pronostiquait en 1926 : « Selon toute probabilité, elle deviendra la troisième, sinon la seconde denrée principale de la République ». C'est chose faite depuis 1947. (En 1951, les exportations de sisal — 28.000 tonnes sur une production totale avoisinant 40.000 tonnes — viennent immédiatement après celles de café : 25%).

La culture a, en effet, bénéficié d'un ensemble de circonstances éminemment favorables : facilité d'installation des plantations, sur des terres semi-arides, appartenant le plus souvent au domaine ; simplicité des travaux d'entretien des champs et de préparation de la fibre ; encouragement maximum par la distribution massive de plants et l'adoucissement du régime douanier ; appétit du marché américain et afflux de capitaux mis en œuvre par de puissantes sociétés.

Le sisal couvre actuellement plus de 30.000 hectares. Une grande partie de la plaine du Nord (Terrier-Rouge, Caracol, Fort-Liberté) a été envahie par la monoculture. Elle fournit à elle seule la moitié de la production nationale. De Cap-Haïtien à la baie de Mancenille, sur des dizaines de kilomètres, se déploient les bataillons serrés de sisal. Fort-Liberté a été tiré du néant par ce rush de « l'or vert » et est devenu le deuxième ou troisième port exportateur de la République. Ailleurs, les zones à sisal se sont multipliées : bordure nord de la plaine du Cul-de-Sac, littoral du canal de Saint-Marc, plateau de Bombardopolis, au voisinage de Jean Rabel, et, au sud, régions de Miragoâne et de Côtes-de-Fer.

Partout où il s'est installé, le sisal a reconstitué la grande exploitation. Dans le Nord, la HADC (Haytian American Development Corporation), dite aussi « Plantation Dauphin », fondée en 1926, cultive environ 12.000 hectares de terres de l'Etat, affermés par baux à long terme ; elle possède ses installations modernes, ses voies ferrées, son terrain d'aviation, sa station d'émission. Une autre compagnie fermière, la HĀCOR (Haytian Agricultural Corporation), occupe depuis 1927, plus de 3000 hectares, également dans le Nord. La SHADA y possède aussi d'immenses plantations. Cette concentration n'a pas manqué d'agir sur le milieu rural, en créant des foyers d'appel de main d'œuvre, permanente, ou plus fréquemment, saisonnières, en perturbant l'économie traditionnelle par l'attrait de salaires relativement élevés. Par ailleurs, le petit paysan s'est mis, lui aussi, « à faire de la pite », à la planter en haies vives ou en bouquets sur les pentes stériles ; il prépare lui-même sa fibre (« pite tillée » ou « pite battue »).

Mais la période d'euphorie paraît bien terminée. La surproduction africaine, la chute rapide des prix rendent déjà très aléatoires les projets les plus modestes. Haïti est-elle à la veille d'une crise du sisal ?

Du reste, cette menace ne met pas spécialement en danger l'équilibre général de l'agriculture. Celle-ci est restée fidèle, jusqu'à présent, à un sage éclectisme des productions, bien en harmonie avec les conditions physiques et humaines. Un inventaire complet des denrées dites secondaires en ferait foi. Parmi celles qui donnent lieu à l'exportation, les écorces d'oranges séchées (quelque 300 tonnes par an, expédiées en grande partie de Cap-Haïtien) sont toujours très demandées, en particulier par la France, pour la préparation du curaçao ; le miel rustique et parfumé (miel de campêche), et qui mériterait un sérieux encouragement, vient de trouver un bon débouché en Allemagne ; les peaux de chèvres, habilement tannées au manglier, sont envoyées en masse (280 tonnes par an) aux Etats-Unis qui achètent aussi une quantité encore appréciable de graines et d'huile de ricin. Dans ce commerce d'appoint, il convient également de citer toute la gamme des denrées vivrières (maïs, avocats, mangos, pois, patates, ignames, taros, etc...) dont les Iles Bahamas font une grande consommation. Parmi les produits qui ne sortent pas du pays, le tabac cultivé par de nombreux petits planteurs, spécialement sur la bordure nord du Plateau Central (Saint-Michel de l'Attalaye) est susceptible d'être fortement amélioré ; ce sera la tâche de la Régie Nationale, récemment créée ; le riz de la basse Artibonite (Desdunes, Dessalines) ne suffit pas encore tout à fait à la consommation locale ; les méthodes de culture et de préparation restent assez archaïques⁽¹⁾ ; le développement de sa production est un des chapitres essentiels de la politique des vivres alimentaires.

(1) SNPA et ER. Bureau d'Economie rurale, de statistiques et d'informations agricoles. Bulletin No. 22. Mémoire sur l'industrie et le commerce du riz en Haïti. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat. 1942. 11 p.

Bref, cette diversité qui n'a pu être que rapidement évoquée est la marque d'une économie agricole nuancée dans laquelle la petite exploitation continue à prévaloir.

*
* *
*

Les problèmes que posent l'agriculture haïtienne tiennent à cette situation. L'une des impressions les plus vives que laisse l'observation du milieu paysan traditionnel est, sans conteste, son relatif isolement. Il évolue selon sa loi propre, réagit à sa façon, par une sorte de repliement, par exemple, en période de crise. Il reste réfractaire au système métrique⁽¹⁾, ne parle que le créole, est analphabète dans 90% au moins des cas⁽²⁾, subit l'influence du vodou. On a maintes fois noté la méfiance mélangée de crainte qu'il manifeste d'abord à l'égard de tout ce qui vient de la ville. « Loi cé zatrape » dit le proverbe. Témoignage d'une antinomie qu'on a pu partiellement définir ainsi : « un conflit d'intérêt de vieille date, entre, d'une part, le paysan producteur qui désire avant tout assurer d'une manière très modeste mais sûre sa subsistance et celle de sa famille, et le gouvernement et les intérêts des exportateurs, d'autre part, dont l'attention se porte avant tout sur la production des denrées commerciales. »⁽³⁾

Comment rompre l'isolement du monde rural, l'intégrer à l'économie moderne ? L'expérience aidant, la maturité politique commençant à porter ses fruits, des doctrines se dégagent, des projets à longue échéance s'élaborent et entrent en application. Il semble que deux tendances différentes soient suivies simultanément. L'une consisterait à créer en de nombreux points des « centres-modèles », autour desquels les enseignements, les impulsions, les encouragements se répandraient, comme par osmose. Les « colonies agricoles », ouvertes en 1938, ont échoué⁽⁴⁾. Des « centres ruraux » les font actuellement revivre ; leur action est prolongée par celle des « fermes de démonstration », des « fermes-écoles » et des pépinières. Cette conception s'est trouvée élargie, systématisée et appliquée avec rigueur dans l'expérience-témoin de Marbial, après

(1) L'Institut Haïtien de Statistique mène actuellement une enquête sur les mesures agraires locales, en vue de les convertir, pour le dépouillement du recensement général. Les résultats obtenus sont déjà significatifs.

(2) Gaston Duon. L'analphabétisme en Haïti. in : Département de l'Economie Nationale. Institut Haïtien de Statistique. Bulletin Trimestriel de Statistique. No. 2. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat. sous presse.

(3) Voir, par exemple : Département de l'Economie nationale. Bureau de recensement. Recensement général de la République d'Haïti. Instructions aux énumérateurs. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat. 1950. p. 17.

(4) Mission en Haïti. op. cit. p. 116.

l'accord du 7 septembre 1949 entre le gouvernement haïtien et l'UNESCO. Une étude, même succincte, de l'agriculture haïtienne, ne peut pas laisser dans l'ombre cette entreprise, vieille déjà de cinq ans, puisque sa phase de préparation a été inaugurée en 1947. Il ne nous appartient pas toutefois de mesurer les résultats acquis et les transformations qui ont pu s'opérer dans les mornes qui encadrent la vallée de la Gosseline. Il n'est surtout pas de notre compétence de juger du principe même de l'expérience, à savoir « que l'expérience témoin sera mise en œuvre selon la conception d'éducation de base de l'UNESCO, afin de permettre aux populations, en harmonie avec l'évolution de leur milieu, de mettre en valeur les meilleurs éléments de leur propre culture et de faciliter leur accès à un niveau économique et social supérieur »⁽¹⁾, ou, d'une façon plus générale, « que c'est précisément l'éducation, au sens le plus large de ce terme, qui pourrait seule permettre d'élever le niveau de vie des habitants. »⁽²⁾

Serait-il permis, cependant, de suggérer que le milieu rural haïtien ne semble pouvoir tirer un profit maximum de cette pédagogie active, que, si, par ailleurs, il bénéficie de la solution d'un certain nombre de problèmes fondamentaux parmi lesquels il faut bien citer les voies de communication, le régime de la propriété et le crédit agricole. Ce n'est pas un des moindres mérites du gouvernement de ce pays que d'avoir, dans ces toutes dernières années, adopté une seconde politique, à l'échelle nationale, et visant le triple objectif de la route, du cadastre et du prêt. Un réseau de routes modernes, déjà bien amorcé, doit relier la capitale aux villes de province. La loi de septembre 1949 sur l'établissement du cadastre est entrée en application dans la plaine de l'Artibonite ; l'achèvement de la triangulation du pays, la mise en service d'une excellente carte d'Etat-Major, le dépouillement du recensement général lui assureront sans doute sous peu des bases sérieuses. Un « Institut haïtien de crédit agricole et industriel », fondé en septembre 1951, se propose, entre autres, de « rendre le crédit plus facilement accessible aux petits producteurs ».

Sur la voie de cette triple réalisation lointaine, les difficultés surgissent à chaque pas, les problèmes s'amoncellent. N'est-il pas à craindre que la campagne ne se « vide » davantage par les routes convergeant sur Port-au-Prince ?... Le cadastrage n'appelle-t-il pas le remaniement complet du régime foncier ?... Enfin, la mise en application du projet de crédit agricole ne suppose-t-elle pas l'organisation de solides coopératives

(1) Commissariat des colonies agricoles. Douze mois de colonisation agricole en Haïti. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat. 1939.

(2) L'expérience témoin d'Haïti. op. cit. Annexe II. p. 82.

paysannes ? Des associations de ce genre sont déjà constituées⁽¹⁾. On discerne encore mal leur avenir. Pourraient-elles profiter de la persistance des traditions de travail collectif ? Le « coumbite » saurait-il « constituer l'ébauche d'institutions coopératives d'un niveau plus élevé » ?⁽²⁾ Ces questions, comme tant d'autres ne sont pas de celles qui se résolvent à priori.

Certes, la jeune et petite République ne manque pas d'appuis extérieurs. L'Organisation des Nations Unies lui accorde une attention spéciale. Il resterait maintenant à mesurer l'importance et le sens de la participation des Etats-Unis, en Haïti, dans le domaine agricole. Il est hors de doute que, depuis 1915, les investissements américains ont provoqué l'extension méthodique des plantations modernes (sucre, sisal, et dans une certaine mesure, banane). Il fut un temps, même, où les nationalistes intransigeants dénoncèrent la lutte menée par « le latifundia américain contre la petite propriété d'Haïti. »⁽³⁾ Vingt années d'occupation ont considérablement modifié la physionomie de l'agriculture haïtienne.⁽⁴⁾ L'aide financière américaine s'est encore renforcée à la faveur de la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui, elle se traduit en entreprises officielles, œuvrant chacune dans un secteur déterminé. En 1941, la SHADA a été fondée grâce à un emprunt consenti par l'Import-Export Bank of Washington, et avec mission de développer la production « stratégique » (sisal, bois de construction, caoutchouc) ; elle est placée sous l'autorité directe du gouvernement haïtien ; ses revenus courants servent difficilement à amortir l'emprunt de 1941.⁽⁵⁾ Depuis 1948, le SCIPA, incorporé au Département de l'Agriculture, est chargé du problème des denrées de subsistance, des projets d'élevage, de l'irrigation, du reboisement et de l'introduction du machinisme ; il est subventionné conjointement par le gouvernement haïtien et l'Institut des Affaires Interaméricaines (rattaché au State Department) ; il est administré par des experts de cet Institut. Dans un domaine voisin, le SCISP mène campagne pour l'éradication du pian et l'assainissement des eaux. Enfin, à la suite d'un accord conclu en 1949 entre l'Etat haïtien et l'Import-Export Bank, créditrice une fois de plus, une institution pleinement autonome a été fondée, l'ODVA (Organisme de développement de la vallée de l'Artibonite). Son rôle est de diriger l'exécution d'un vaste plan de transformation de la basse vallée du « Nil d'Haïti » sur 60.000 hectares, en

(1) Secrétairerie d'Etat de la Présidence. Bulletin du SIPP, No. 6. Port-au-Prince. s. d. p. 11.

(2) Mission en Haïti. op. cit. 112.

(3) Union Nationaliste. op. cit. p. 8.

(4) L'un des résultats les plus marquants de l'occupation américaine a été la création d'une Ecole Centrale d'Agriculture, devenue plus tard l'Ecole Nationale d'Agriculture. (Université d'Haïti. Bulletin No. 1. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat 1950. p. 203-225).

(5) Pendant la guerre également, de gros capitaux ont été investis par la United States Rubber Development Corporation pour la production du caoutchouc à partir du *cryptostegia*.

associant l'irrigation, le cadastrage et la redistribution des terres. Les travaux sont en cours.

*
* *
*

On voit, par ce dernier exemple, qu'Haïti, dans le domaine agricole comme dans les autres, ne craint pas d'affronter les entreprises d'envergure. C'est la preuve d'un dynamisme encourageant. Peut-on alors augurer de l'avenir de l'agriculture haïtienne ? A vrai dire, dans ce charmant pays que l'inquiétude et la fièvre n'ont pas encore gangrené, les élans rénovateurs sont toujours sagement freinés par le « volant » de la tradition. C'est finalement de cette masse rurale, pauvre mais laborieuse, ignorante mais pleine de bon sens, docile mais attachée à la liberté, que dépend le destin de la nation.



LIVRES ET REVUES (*)

Edris SAINT-ARMAND — *Bon Dieu rit.*

(Paris, 1952, éd. Daumat, 1 vol.)

M. Emile Henriot, de l'Académie Française, a publié dans le « Monde » du 29 octobre dernier un compte-rendu critique de l'ouvrage de Edris St.-Armand, « Bon Dieu rit ». Il nous a paru intéressant d'en donner de larges extraits à nos lecteurs.

« Le village de Diguaran, à proximité de Saint-Michel-de-l'Atalaye, est sous la coupe de deux puissances : le pasteur protestant Henri et le sorcier Doscima, qui se disputent le pouvoir sur l'âme crédule et facilement terrifiée de ses « habitants ». Il y a aussi un Père catholique, plus libéral que le pasteur quant à l'orthodoxie de ses paroissiens au christianisme mêlé de pratiques vaudoues. La zizanie s'est mise dans les familles divisées par ces concurrences religieuses, et malgré le respect dû à son père par le fils, le jeune Prévilien est à moitié brouillé avec le vieux Prévilius, sa mère Asséfie et sa grand'mère Lésida, farouches réformées qui ne pardonnent pas au jeune anarchiste sa libre pensée mâtinée de sorcellerie et son indépendance qui lui a fait quitter la maison. Prévilien est en butte aussi aux brutalités et à l'avarice de son maître, le mauvais riche Cyrille, noir lui-même, mais que sa fortune semble avoir fait d'une autre race malgré la couleur de sa peau... M. Edris Saint-Armand, dont on devine pourtant les tendances, s'est gardé de donner un caractère politique à son romanesque tableau de mœurs, et il s'est contenté d'émouvoir en peignant avec naturel la très vraisemblable misère des petits paysans haïtiens. Elle a fourni le canevas sur lequel l'auteur a brodé les scènes et les personnages de son livre, d'un attrait d'abord purement pittoresque par la nouveauté du décor, des êtres, du langage ; et, une fois qu'on y est entré, entraînant et même attachant par la vérité douloureuse de ces primitifs en proie aux passions de tout le monde. « Le bon Dieu rit quand on fait du tort aux méchants », dit à peu près un vieux proverbe du pays, d'où le livre a tiré son titre, justifié par les règlements de compte qui

* Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

s'y font ou y sont tentés, car ce sont plutôt les pauvres types qui écopent, tandis que les méchants attendent encore leur châtimeut. L'affreux Cyrille, assommeur de femmes enceintes et créancier féroce, haïssable et haï de tous, est quitte pour se voir abandonné en pleine récolte de canne par ses ouvriers révoltés ; l'intransigeant pasteur semeur de brouille et de terreur continue d'exercer son prosélytisme inhumain, et le juge prévaricateur, à toucher le prix de ses sentences payées ; le sorcier et le guérisseur ne cessent d'attraper impunément leurs dupes. L'absurde Massillon dépensera en vain une fortune pour se venger de son ennemi Prévilien, qu'il croit avoir causé la mort de son fils en lui jetant un mauvais sort. Les innocents seuls seront punis : la belle, coquette et plantureuse Marilisse, qui a « appris l'éducation » et ne veut pas « être dans les bêtises et la perdition », est abandonnée par son amant, tout maître d'école qu'il est ; le brave Prévilien est ruiné, vendu et forcé de s'expatrier ; son frère Plaisimond se tue en tombant dans un piège armé de couteaux disposés sous les bananiers de Cyrille pour les mettre à l'abri des voleurs...

« M. Edris Saint-Armand, dans ce premier ouvrage, se révèle un conteur des plus remarquables. Entre autres pages réussies et de grand effet, je signale un étonnant combat de coqs, d'une description aussi saisissante et aussi hideuse que la réalité elle-même ».

Emile HENRIOT.

Pierre MARCELIN et Philippe THOBY-MARCELIN :

Le Crayon de Dieu (roman)

(Paris 1952 éd. La Table Ronde. 1 vol. 254 pages)

Si les Marcelin cédaient, ce qu'à Dieu ne plaise, au goût des préfaces pompeuses, ils ne manqueraient pas de nous avertir qu'ils ont lu, gravé sur le pilier de quelque houlfort de St-Marc ou de Marchand, l'équivalent en « langage » du mot « anagkê » que le père Hugo dit avoir déchiffré sur une obscure paroi de Notre-Dame.

Pour s'être, une fois après mille autres, abandonné à ses instincts paillards, et pour avoir tenté de faire porter à un de ses jeunes employés la responsabilité de sa faute, un bon petit bourgeois de St-Marc se voit précipité dans une suite d'aventures fatales. Sa femme l'abandonne, ses affaires périclitent et lorsqu'il gagne le gros lot de la loterie cubaine, toute la ville murmure qu'il a, en réalité, tiré cet argent d'un pacte

abominable avec les esprits du mal auxquels il a livré sa famille. Peu après, son fils aîné meurt d'une méningite et sa femme sombre dans la démence, preuves irréfutables que la *vox populi* était bien la *vox Dei*. Diogène Cyprien renonce alors à démontrer sa relative innocence à laquelle peut-être il commence à ne plus croire lui-même ; il a enfin compris que « le crayon de Dieu n'a pas de gomme » et il se donne la mort sur la tombe de son fils.

Composer avec cette sombre histoire un roman des plus divertissants est un tour de force dont les auteurs se sont tirés à leur honneur. Ce n'est pas seulement à quelques épisodes rabelaisiens allègrement enlevés et à certains comparses hauts en couleur que « Le crayon de Dieu » doit son caractère plaisant. Par la magie de leur humour — moins noire que celle que pratiquent leurs héros — les Marcelin ont fait de la Némésis Saint-Marcoise une divinité plus comique qu'effrayante. Il n'est pas interdit de voir là une intention parodique et de penser qu'ils ont voulu railler doucement ceux qui prennent ou feignent de prendre trop au sérieux l'adage : « quos vult perdere Damballa dementat ». Si l'on m'accuse de leur prêter des subtilités auxquelles ils n'ont sans doute pas songé, je répondrai qu'on ne prête qu'aux riches et qu'on ne risque pas de commettre de contre-sens sur une œuvre insignifiante

L'intrigue est bien conduite, avec un sens très sûr de la progression dramatique et une rare économie de moyens, le style est dru, sans pittoresque plaqué et toujours animé d'une verve... ici je voudrais une épithète qui soit à haïtienne ce que *gauloise* est à *française*. Ce roman me paraît le meilleur de ceux que nous devons à la collaboration féconde de Pierre et Philippe-Thoby Marcelin. Tous ceux qui ont lu « Canapé vert » et « La Bête à Musseau » conviendront que ce n'est pas peu dire.

En refermant « Le Crayon de Dieu », je me suis pris à regretter une fois de plus qu'il n'y ait pas encore ici de cinéma national ; un émule haïtien de Claude Autant-Lara pourrait y trouver l'inspiration d'un chef d'œuvre. Et veuille la toute puissante Erzulie faire que ces lignes ne tombent pas sous les yeux d'un metteur en scène californien...

A. M.

Pradel PEAN — *Plaidoyer pour les provinces.*

(P.-au-P., 1952. éd. H. Deschamps. Coll. Cent cinquantaire. 1 vol. 59 p.)

Voici à nouveau posé le sempiternel débat de la province et de la capitale : « Port-au-Prince apparaît comme la ville unique du pays », « tête colossale » portée par des « membres grêles et exsangues ». Il y a

là, selon la tradition, une situation anormale, paradoxale, périlleuse. M. Pradel Péan entreprend d'en dégager les causes, intellectuelles et politiques, matérielles, psychologiques et morales. Qu'il soit amené, chemin faisant, à passer effectivement en revue toute la structure économique et sociale du pays, prouve qu'on n'aura jamais rien dit sur le problème quand on n'aura pas tout dit.

Mais, sous la plume d'un Capois, l'essai prend un sens particulier, et surtout, comme l'écrit le préfacier, « c'est la foi dans les possibilités du peuple haïtien qui a dicté ces pages optimistes qui le composent. »

P. M.

PROJECTION — Revue de l'Institut Haïtiano-américain. vol. 11, No. I.

(Port-au-Prince, mai 1952, éd. « Les Presses Libres », 1 broch. 65 p.)

Cette livraison n'offre pas moins d'intérêt que les deux précédentes, son sommaire est riche et varié : trois excellents petits poèmes de Léon Laleau, une méditation philosophique de notre compatriote Paul Jaume sur la Liberté, un article d'Albert Mangonès sur l'architecture, une étude de Paul Lizaire sur la poésie nègre, etc... Une revue des livres (en anglais) et une brève chronique sur les activités de l'Institut complètent ce fascicule.

Mémoires de l'Institut français d'Afrique Noire
(édition IFAN, Dakar.)

No. 13 — I. *Les Chalcidoïdes d'A. O. F.*
II. *Les Microgasterinae d'A. O. F.*
par J. Rosbec. 471 p. 225 fig. 1951

No. 15. *Les insectes vivant sur les cacaoyers en Afrique Occidentale.*
par H. Alibert. 175 p. 210 fig. 7 pl. 1951

No. 18. *Mélanges botaniques*
par Th. Monod et R. Schnell. 334 p. 77 fig. 36 pls.

No. 22. *Végétation et flore de la région montagneuse du Nimba.*
64 p. 42 fig. 24 pls. 1952

L'Institut français d'Afrique Noire, dont le siège se trouve à Dakar et qui est dirigé par le Professeur Théodore Monod est le plus important organisme de recherche scientifique de la France d'Outre-Mer. Fondé

juste avant la dernière guerre mondiale, il a pris, pendant et après le conflit, un magnifique développement. Sa vitalité se manifeste, en particulier, par le nombre, la qualité et le volume de ses publications. Celles-ci comprennent, en effet : un Bulletin (trimestriel), des Notes (trimestrielles), des Mémoires, des Catalogues, des Instructions sommaires, des Etudes et publications régionales et une revue intitulée : Initiations africaines.

Les Mémoires sont consacrés à de volumineuses monographies, abondamment illustrées et d'une remarquable tenue scientifique. Les applications pratiques y tiennent une large place. Science pure et science appliquée sont heureusement balancées dans ces publications.

Les Mémoires No. 13 et 15, par exemple, sont consacrés à l'étude systématique des insectes de l'Afrique Occidentale française. Mais la préoccupation profonde de leurs auteurs est la protection des cultures parasitées par les espèces nuisibles. Elle apparaît clairement dans la monographie de M. Alibert sur les insectes vivant sur les cacaoyers. Il indique non seulement les caractères de détermination, mais décrit le cycle et le mode de vie, les dégâts causés par les espèces étudiées et les moyens qu'on peut utiliser pour protéger les plantes. Une illustration remarquable permet aux agriculteurs une détermination très facile des types contre lesquels ils ont à se défendre.

Les Mémoires No. 18 et 22 sont consacrés d'une part à la géographie botanique et d'autre part à l'étude des galles. De leur lecture, même superficielle, on retire l'impression d'un travail effectué avec une conscience au-dessus de tout éloge. On éprouve en même temps le sentiment que tous les savants qui travaillent à l'IFAN ont une curiosité pour tous les problèmes scientifiques de l'Afrique, même ceux qui ne sont pas de leur spécialité. Dans l'introduction à son article, le Professeur Th. Monod, animateur de l'Institut Français d'Afrique Noire, nous explique, par exemple, qu'ayant eu à effectuer une étude géologique dans une certaine région, il a recueilli au cours d'une tournée de quatre jours, plusieurs centaines... de plantes !

En raison de la ressemblance entre les climats et les cultures, il y aurait un intérêt certain à ce que les agronomes haïtiens et les membres de l'IFAN puissent échanger les renseignements qu'ils ont pu recueillir. Il paraît souhaitable qu'une liaison s'établisse à ce sujet, entre l'IFAN et Damiens. On peut regretter, à ce point de vue, que les travaux effectués dans les laboratoires de l'Institut de recherches agronomiques de Damiens et qui sont souvent d'une grande valeur, n'aient pas fait, plus souvent, l'objet de publications. L'existence d'une revue scientifique, paraissant très régulièrement, et d'une excellente tenue, pourrait contribuer d'une manière non négligeable au rayonnement à l'étranger, non seulement de l'organisme qui la publierait mais de la République d'Haïti.

J. B.

Cahiers des Annales No. 4 : *A travers les Amériques latines.*

(Paris, 1949, éd. A. Colin, 1 vol. 208 p.)

Quand on aura lu les magnifiques pages d'introduction de Lucien Febvre, on sera déjà parfaitement éclairé sur la formule de ce « substantiel cahier » : ni une somme « pour pédagogues acharnés à mettre le monde en résumé », ni un vade-mecum à l'usage des touristes pressés, ni un vagabondage de reporter en quête de sensationnel, mais une tentative modeste, sérieuse et honnête pour mettre à la portée des lecteurs de cette grande revue française qu'est « Annales. Economies. Sociétés. Civilisations », « tout un domaine, à peine exploré encore, de la vie et de l'expérience des hommes ».

Ainsi, multiforme, contradictoire, mystérieuse comme la vie, l'image de l'Amérique du Sud qui nous est présentée ici, répond-elle bien à l'entreprise. Du reste, qui pourrait en douter, quand, sous des rubriques aussi suggestives que « Le jeu des portraits », « Unité ou diversité de l'autre Amérique », « Nourriture et famine », etc... apparaît une pléiade de collaborateurs qui s'appellent Paul Rivet, Roger Caillois, Roger Bastide, Silvio Zavala, Magalhaes Godinho, A. de Azevedo et tant d'autres ?... Et comment alors, sans déflorer le plaisir de la surprise et l'intérêt qu'on prendra à découvrir vraiment l'Amérique du Sud en compagnie de guides si éminents, évoquer tout le foisonnement d'impressions, d'idées qui se lèvent, se renforcent, s'amalgament au long des 200 pages ?... Ce serait une autre tentative passablement téméraire...

Qu'il nous suffise de signaler à l'attention de nos lecteurs trois études historiques sur le « Petit monde antillais » : « A Saint-Domingue au XVIIIème siècle » (F. Mauro-F. Braudel) ; « Nouvelles images de Saint-Domingue » (F. Mauro) ; « Industrie et commerce antillais. Sur le sucre des Antilles » (V. M. Godinho). Mais les glanes ne manqueront certes pas, ailleurs (par exemple : « Dans les Amériques noires : Afrique ou Europe ? » (Roger Bastide). Que cette ample moisson permette de mieux pénétrer et comprendre les nations sud-américaines « le corps engagé, plus qu'à demi, dans des profondeurs d'humanités colorées de rouge et colorées de noir, qui n'ont pas toujours dit leur dernier mot ».

Enfin, et pour emprunter à nouveau à l'introduction, ce cahier n'a jamais prétendu bâtir « un monument à la gloire exclusive de la France et de ses apports aux peuples d'Amérique ». Cependant — et quel esprit de bonne foi saurait le nier ? — l'immense continent à l'avenir incertain continue à se tourner vers « le grand laboratoire de la pensée française », comme l'écrivait un chilien, en 1947. Et d'ajouter : « Ce n'est pas que je croie les Français plus savants ou plus intelligents ou plus puissants que les autres peuples, ou pas davantage que le Destin avec un D majuscule les ait désignés pour cette mission, mais simplement

parce qu'ils n'ont pas perdu, à mon avis, le don de parler pour tous les hommes...»

C'est sans doute là la plus belle justification de ce quatrième cahier

P. M.

Bulletin Trimestriel de Statistique

No. 4 — Mars 1952 — (Port-au-Prince, éd. Institut Haïtien de Statistique
26, Rue des Casernes — 1 broch., 178 p.)

L'Institut haïtien de Statistique a fait paraître le No. 4 de son bulletin. Ce numéro est le premier de la série préparé entièrement dans le cadre de l'Institut, organisé par la loi du 4 septembre 1951. Les trois premiers numéros avaient été préparés par M. Gaston Duon et ses collaborateurs, sous l'égide du Bureau de Statistique, créé en janvier 1951.

Conformément au plan imposé à cette publication, le No. 4 présente une étude spéciale et des tableaux statistiques. Le « Prix de Revient des Productions Agricoles » fait l'objet d'une enquête détaillée, visant quelques cultures choisies parmi les plus importantes, destinées soit à l'exportation, soit seulement à la consommation locale.

Les tableaux de statistique groupent des chiffres relatifs à la période du 4ème trimestre 1951, et concernant la climatologie, les moyens de production, la production, les finances, la population, les prix, les questions sociales, l'instruction, la justice...

Ce cahier, comme les précédents, qu'il complète, apporte une documentation précieuse à tous ceux qu'intéresse le développement de la République d'Haïti.

J. T.

Revue de la Société haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie

(Vol. 23 No. 86. Juillet 1952 — Port-au-Prince, éd. Imp. Valcin,
156, rue du Dr. Aubry. Port-au-Prince)

Le No. 86 de ce périodique est consacré en grande partie à la géologie et à la géodésie. On y trouve, en effet, une étude sur les eaux souterraines de la Plaine de l'Arcahaie, signée par G. C. Taylor et R. C. Lemoine et accompagnée d'une carte géologique en couleurs. Après avoir étudié les conditions de circulation des eaux dans la plaine, les auteurs arrivent à la conclusion que l'approvisionnement en eau à la fois pour les besoins domestiques et pour l'irrigation pourrait être assurée en

creusant de nouveaux puits, en des points qu'ils indiquent. La revue contient également un compte-rendu des débats contradictoires sur la structure des Antilles qui ont eu lieu à Port-au-Prince, le 17 mars dernier, entre le Dr. R. Weyl, professeur à l'Université de Kiel et M. J. Butterlin, professeur à l'Institut français d'Haïti. Enfin, le lieutenant R. B. Oriol, sous-directeur du Service haïtien de géodésie, nous fait revivre, grâce à sa plume alerte, les péripéties qui ont accompagné l'établissement d'une liaison à vue entre Cuba-Haïti et la Jamaïque. Cette opération était fort délicate, en raison de la distance entre les stations. L'une d'entre elles atteignait, en effet, 343,2 kilomètres, ce qui représentait la ligne la plus longue qui soit entrée dans un réseau de géodésie. C'est un beau succès pour le Service haïtien de géodésie d'avoir menée à bien cette tâche difficile.

J. B.

CHRONIQUE

A l'Institut

LES « MARDIS » DE L'INSTITUT FRANÇAIS.

Voici la liste des conférences du 1er cycle de l'année universitaire 1952-53.

Mardi 18 novembre : S. E. M. Joseph D. Charles, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale : « Perspectives du tricinquantième de l'Indépendance haïtienne ».

Mardi 25 novembre : M. Gaston Duon, expert des Nations Unies : « Mesurons notre bonheur ».

Mardi 2 décembre : Docteur Louis Roy, professeur à la Faculté de Médecine, Médecin-Chef du Sanatorium : « Le Problème de la tuberculose en Haïti, mise au point ».

Mardi 9 décembre : M. Adrien Martin, professeur à l'Institut Français : « Une terre vivante, l'Afrique du Nord française ».

Mardi 16 décembre : Dr. Camille Lhérisson : « L'œuvre scientifique des Missionnaires catholiques à Saint-Domingue ».

FILMS DOCUMENTAIRES.

Après ces conférences les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

Mardi 18 novembre : Victor Hugo.

Mardi 25 novembre : Deux du Queyras.

Mardi 2 décembre : La vie au préventorium.

Mardi 9 décembre : Minarets au soleil.

Mardi 16 décembre : Normandie de jadis et d'aujourd'hui.

Avant d'accueillir à la tribune de l'Institut S. E. M. Joseph D. Charles, ministre de l'Éducation Nationale, qui a bien voulu prononcer la conférence inaugurale de ce premier cycle, M. Lando tint à rendre hommage à la mémoire du Dr. Pierre Mabilie.

« Le 13 octobre dernier, dans l'après-midi, alors qu'il examinait un patient dans son cabinet parisien, le Dr. Pierre Mabilie a été terrassé par une congestion cérébrale. Il avait 49 ans. Sa disparition soudaine et prématurée a plongé dans le deuil sa femme, ses deux enfants et tous les siens. Elle afflige aussi une foule d'amis et d'admirateurs disséminés dans le monde entier. Il laisse derrière lui une œuvre scientifique, littéraire et philosophique tout à fait hors-pair.

La collection d'ouvrages et de revues que vous avez vus groupés, autour de son portrait, dans une vitrine de la salle d'exposition n'en donne qu'une faible idée. Des manuscrits nombreux qui attendaient une publication sont en train d'être classés et rassemblés par la piété de Madame Pierre Mabilie. Ils mettront en lumière la fécondité d'un des esprits les plus originaux de notre temps : « un homme de la future renaissance », a dit la presse parisienne.

C'est l'âme étreinte d'une grande tristesse en même temps que d'une très vive fierté, que nous rappelons que Pierre Mabilie fut le premier directeur et, aux côtés de S. E. M. Marc Milon de Peillon, délégué en Haïti du Gouvernement provisoire présidé par le Général Charles de Gaulle, le fondateur de notre Institut.

Pendant sa mission à Port-au-Prince, il s'était généreusement dépensé. Après son départ il est demeuré, je le sais, profondément attaché à ce pays.

Nous ne sommes pas réunis pour prononcer son éloge funèbre. Cependant, nous avons jugé que notre première pensée devait, ce soir, lui être dédiée. Je vous prie de bien vouloir vous lever tous avec nous et de consacrer une minute de recueillement à sa mémoire ».

S. E. M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France assistait, pour la première fois à une manifestation culturelle de l'Institut. M. Lando salua sa présence en ces termes :

« Monsieur l'Ambassadeur, il y a un mois, vous arriviez à Port-au-Prince. Vous avez tenu à honorer de votre présence ce début de nos « Mardis » de l'année scolaire. Vous voici assis parmi nous à cette place qui est celle du Représentant de notre pays.

Notre vœu respectueux, c'est de vous y voir aussi souvent que possible, à l'instar de vos prédécesseurs, aux côtés, bientôt, nous l'espérons, de Madame Roger de Bercegol.

En nous quittant pour obéir aux nécessités de sa carrière, M. Ludovic Chancel a semé des regrets dans cette Maison et autour d'elle.

Il ne nous a jamais ménagé aide et protection. Nous lui en demeurons infiniment reconnaissants.

Je sais, Monsieur l'Ambassadeur, que vous n'hésitez pas à reporter sur nous toute la sollicitude dont il nous a si efficacement entourés.

En quelques semaines, votre grande aménité, votre souriante simplicité, ainsi que le prestige même de vos fonctions et de vos responsabilités, ont conquis le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de s'entretenir avec vous. L'amitié franco-haïtienne, dont vous êtes désormais le gardien et l'inspirateur, sera conduite par votre autorité et votre dévouement vers des perspectives sans cesse élargies et vers d'amples réalisations.

Votre haute mission trouvera à tout moment dans cette Maison, n'en doutez pas, Monsieur l'Ambassadeur, des auxiliaires zélés et enthousiastes.

Puisse notre bonne volonté et notre discernement être toujours à la hauteur des nobles conceptions qui présideront à votre action !...»

De la présentation qu'il fit ensuite de l'orateur du jour, S. E. M. Joseph D. Charles, nous extrayons le passage suivant :

« Une tradition éprouvée veut que la silhouette de l'orateur du jour, s'il prend la parole pour la première fois ici, soit campée, « présentée ».

La contrainte de cet usage m'a rarement paru plus difficile à supporter. N'êtes-vous pas suffisamment connu de tous par vos éminents mérites, privés et publics ?

Je me résigne, néanmoins, à évoquer à l'intention des lecteurs français de notre revue *Conjonction*, les principales étapes de votre *cursus honorum*.

Né au Limbé, dans ce Département du Nord qui est comme un grand réservoir des cadres de votre Nation, vous aimez qu'on évoque votre formation achevée — jusqu'à la licence comprise — dans la ville, jadis capitale, du Cap-Haïtien.

Tout en y exerçant la profession d'avocat dans un Barreau dont vous deviez devenir un jour le bâtonnier, vous avez enseigné les lettres au collège Notre-Dame du Perpétuel Secours, puis le droit à l'École libre.

Les charges administratives affluent sur vous.

Après avoir rempli les fonctions de Substitut du Commissaire du Gouvernement et de Juge au Tribunal Civil, vous êtes appelé à Port-au-Prince pour être nommé Ministre de l'Éducation Nationale — une première fois — et de l'Agriculture en 1940. Élu député, vous avez été Président du Comité des Relations extérieures de l'Assemblée de 1941 à 1946.

Par la suite, vos talents vous valent des missions importantes à

l'Etranger. Vous devenez Ambassadeur successivement à Washington, où vous demeurez quatre ans, à Mexico et à l'Organisation des Etats américains. Vous n'avez pas présidé moins de trois fois la délégation haïtienne aux Nations Unies (octobre 1946 — septembre 1947 et septembre 1949). A la Conférence de Bogota, vous fûtes le chef de la Délégation de votre pays.

En 1948, vous avez été proclamé Vice-Président de l'Organisation des Etats américains.

Dans les vacances du pouvoir — trop rares probablement à votre gré de lettré, auteur de plusieurs conférences et études — vous êtes une manière de planteurs et de gentleman farmer.

Pour un homme qui vient seulement de fêter son 45ème anniversaire, l'on conviendra que ce n'est pas mal. N'est-on pas en droit de lui demander en latin « quo non ascendas ? ».

Monsieur Charles est Grand Officier de l'Ordre National haïtien Honneur et Mérite et Grand Croix de l'Ordre Manuel de Cespedes de Cuba.

Si j'ai dû m'étendre et empiéter sur le temps qui lui est imparti, n'en accusez que l'abondance et la diversité de ses titres ».

La conférence de M. Joseph D. Charles constituait, selon la pertinente formule de M. Antoine Bervin, « un vaste tableau historique d'Haïti avec ses grandeurs et ses misères ». Dans la première partie, il évoqua quelques-uns des hommes les plus représentatifs qui en un siècle et demi ont su donner à la République d'Haïti, par leur brillante contribution aux lettres, aux sciences et aux arts, le prestige dont elle peut à bon droit s'enorgueillir aujourd'hui. Passant ensuite à l'examen des conditions économiques et sociales, il en nota les insuffisances et les faiblesses avec une lucidité et un courage qui font autant d'honneur au patriote qu'à l'humaniste. Enfin, dans une brève conclusion, il esquaissa le tableau des réformes entreprises par le Gouvernement de S. E. le Général Paul E. Magloire, particulièrement dans les domaines de l'Agriculture et des Travaux Publics, de l'Education et de la Santé. Les résultats déjà obtenus en un temps bien court, permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

*
* *
*

Après s'être spirituellement défendu de vouloir mesurer les éléments psychologiques dont dépend notre bonheur individuel, M. Duon a montré qu'il existe aussi un bonheur collectif lié aux conditions économiques et sociales et qui est la première condition du bonheur tout court. Ayant résumé très clairement les méthodes qu'emploie la statistique moderne pour évaluer le pouvoir d'achat et le niveau de vie des individus et des familles, le conférencier a présenté, sur le développement démographique

et l'évolution de la production en Haïti, les données précises qui découlent de ses récents travaux. Sa conclusion est que l'accroissement des biens de consommation créés sur le territoire national doit être plus rapide que celui du nombre des consommateurs.

*
* *
*

Avant de lui donner la parole, le Directeur de l'Institut traça un rapide portrait du Dr. Louis Roy, puis évoqua en ces termes sa carrière déjà bien remplie :

« Fils d'un très distingué praticien de Port-au-Prince, il n'a jamais hésité sur sa vocation médicale. Dès le berceau, il s'est trouvé à la Faculté. Ses acquisitions théoriques ont été précédées par l'expérience et l'exemple paternels. Cet ancien élève du Petit Séminaire Collège St-Martial termine ses études à Port-au-Prince et c'est diplômé en main qu'il gagne Paris, puis Rome, afin de se spécialiser et s'enrichir sous la conduite de Maîtres de réputation mondiale. Chez nous, il fait quelque temps fonction d'externe à l'Hospice des Enfants assistés de la capitale. En Italie, il demeure davantage. Il y fut boursier de l'Institut Carlo Forlamini (Rome). Il quitte la Ville éternelle diplômé de l'Institut de biotypologie. Après son retour à Port-au-Prince, il n'oublie pas ce qu'il doit à ses séjours à l'étranger, Europe et Amérique, et reprend, chaque fois qu'il peut, l'avion ou le bateau à titre privé ou en qualité de missionnaire délégué à des congrès médicaux. Tout en creusant son sillon dans son pays, ce jeune savant se tient informé des recherches de ses confrères lointains et des réalisations médico-sociales accomplies par les autres nations. Il n'avait pas encore trente ans lorsqu'il était nommé professeur de phtisiologie à la Faculté de Port-au-Prince (1943) et il était déjà fondateur de la Ligue antituberculeuse (1942).

L'œuvre admirable qu'en pionnier il a accomplie au Sanatorium, dont il est le Médecin-chef depuis 1947, est trop connue de vous tous pour qu'il soit besoin de la décrire. Je ne citerai qu'un trait. Ayant eu l'honneur d'accompagner le Professeur Justin Besançon lorsqu'il visita, il y a un an, cet établissement, j'ai pu enregistrer sa vive satisfaction et sa très sincère et compétente admiration. Le Dr. Louis Roy est aussi Directeur, depuis quelque temps, du Bureau de contrôle de la tuberculose. Il tient dans ses mains fermes toutes les commandes du mécanisme que le Gouvernement a pu monter contre le redoutable mal. Il est, dans son pays, l'ennemi No. 1 de ce fléau, lui-même, hélas le premier de tous par les ravages qu'il cause. Ainsi s'énonce l'importance de sa tâche et la confiance très méritée que ses confrères et les autorités ont placée en lui.»

Le Dr. Roy ne s'est pas borné à exposer en termes accessibles aux profanes ce que tout homme d'aujourd'hui doit savoir sur la tuberculose.

ses modes de transmission, son évolution, sa thérapeutique et sa prophylaxie ; il a voulu marquer aussi que la lutte contre ce fléau est liée à d'autres problèmes qui ne sont plus du ressort du médecin, sous-alimentation des masses laborieuses, cohabitation dans des taudis, ignorance de l'hygiène, etc... Et c'est en homme de cœur tout autant qu'en savant qu'il a traité de ces questions complexes.

*
* *
*

Mademoiselle Jacqueline Digeon, membre de la Mission Universitaire française, devait prendre la parole le 9 décembre. Victime d'un fâcheux accident quelques jours auparavant (au moment où nous écrivons ces lignes, elle se trouve complètement rétablie), elle fut remplacée à la tribune de l'auditorium par M. Adrien Martin, professeur de Lettres à l'Institut Français.

« Une terre vivante : l'Afrique du Nord française », tel était le thème de la causerie. M. Martin, rompant avec sa spécialité, se révéla géographe. Mais l'exposé technique, clair et documenté, était constamment soutenu par une expérience personnelle des problèmes du Maghreb, traduite en notations discrètes où le professeur de Lettres réapparaissait. M. Martin se souvint aussi de son long séjour d'enseignant en Afrique du Nord pour témoigner en faveur de l'œuvre spirituelle de la France et récuser ses détracteurs. Une mise au point précise, sincère, venant à son heure.

*
* *
*

Le 16 décembre, pour la clôture du premier cycle des « mardis », M. le docteur Camille Lhérisson, ancien Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale et de la Santé Publique, avait pris comme thème de sa causerie : « L'œuvre scientifique des missionnaires catholiques français à Saint-Domingue ». En guise d'illustration liminaire, une fort belle exposition avait été installée dans le hall de l'Institut Français ; elle présentait, en particulier, des ouvrages anciens, des gravures et des médailles, aimablement prêtés par le Cher Frère Yves, Directeur principal des Frères de l'Instruction Chrétienne, le chanoine Le Bihan, Supérieur du Petit Séminaire Collège Saint-Martial et M. Kurt Fisher, l'archéologue bien connu.

Le docteur Camille Lhérisson avait amassé une abondante documentation qui lui permit de mettre exactement en valeur l'œuvre scientifique et humaine des missionnaires des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles. Ce solide exposé, complété encore par la projection d'une importante série de documents microfilmés, apparut en fin de compte comme

un témoignage sincère en faveur d'une longue tradition de communauté spirituelle, sans cesse enrichie et vivifiée.

Pour avoir ajouté une nouvelle pièce à un dossier qui lui est si familier, que le docteur Camille Lhérisson veuille bien trouver ici l'expression de la gratitude de la Mission universitaire française en Haïti.

CONFERENCES EN PROVINCE.

A l'occasion des fêtes du 6 décembre, marquant une double commémoration : la découverte d'Haïti par Christophe Colomb et l'anniversaire de la prestation de serment du Président P. E. Magloire, diverses manifestations eurent lieu aux Gonaïves, Cité de l'Indépendance.

Son Excellence Monsieur Roger de Bercegol, Ambassadeur de France, s'y rendit accompagné de M. S. Lando, Attaché culturel et de M. Roland Devauges, professeur de philosophie à l'Institut Français.

M. Simon Lando prononça une conférence sous le titre : « Deux témoins français de l'Indépendance haïtienne ». Le lendemain M. R. Devauges fit une causerie sur le « Musée de l'Homme de Paris ».

Les deux causeries ont été suivies de projections de bandes cinématographiques françaises. D'autre part, la Société Nationale d'Art Dramatique représenta *Britannicus* et *Phèdre*.

Accueilli très chaleureusement par le Préfet, l'édilité et Mgr. Robert, évêque des Gonaïves, l'Ambassadeur de France eut l'occasion, répondant aux allocutions très émouvantes qui lui furent adressées, d'exalter l'amitié traditionnelle unissant les deux pays.

CONFERENCES A LA JAMAÏQUE

Invité à la fois par « l'University College of the West Indies » et par l'Alliance Française de Kingston, M. Adrien Martin, professeur de Lettres à l'Institut Français, a séjourné à Mona, St. Andrew, siège de l'Université, du 12 au 17 décembre. Hôte du Professeur Manfred Sandmann dont nos auditeurs des « mardis » n'ont pas oublié les belles conférences de l'année dernière, notre collaborateur a trouvé chez lui comme auprès de ses collègues jamaïcains et britanniques l'accueil le plus amical.

Il a visité l'Université et s'est attardé plus longuement au Département des langues modernes que dirige M. Sandmann. Plusieurs dizaines de jeunes gens et de jeunes filles venus de tous les points des Indes Occidentales britanniques s'y consacrent, sous la direction de maîtres compétents, à l'étude de notre langue. Une bibliothèque aussi richement pourvue que luxueusement aménagée leur offre tous les instruments de travail nécessaires. Des logements coquets, d'excellents restaurants, des terrains de sport, des clubs où ils rencontrent leurs camarades des autres

disciplines, des chapelles, une salle de spectacle, en un mot tous les aménagements nécessaires à une communauté universitaire moderne, ont été conçus et réalisés en un temps étonnamment bref. On a eu soin de les placer dans un site agréable, entouré de collines verdoyantes et à une dizaine de kilomètres seulement de la capitale.

Non contents d'enseigner le français à leurs étudiants, M. Sandmann et ses collaborateurs, (notamment notre compatriote Melle Jannine Pellissier et son collègue écossais M. Mailer) en répandent le goût et la connaissance dans le grand public grâce aux activités de l'Alliance Française dont ils sont les plus dévoués animateurs. Cette Société fondée il y a seulement trois ans et que préside avec une souriante autorité M. Arthur Hendriks, compte déjà près de trois cents membres. Elle dispense plusieurs cours par semaine pour les « commençants », « les moyens » et « les avancés », présente régulièrement des émissions françaises sur les ondes de la J. B. C., elle organise fréquemment des conférences, des expositions artistiques, des présentations de films et autres manifestations culturelles, pour ne rien dire de ses activités mondaines.

Au cours de son séjour, M. Martin a prononcé deux causeries en français, l'une à l'Université sur Victor Hugo, l'autre à l'Alliance Française, sur l'Afrique du Nord.

ARRIVEE DE MADAME DE BERCEGOL

Dans l'après-midi du 17 décembre, Madame Roger de Bercegol, épouse de l'Ambassadeur de France, est arrivée à l'aérodrome de Port-au-Prince venant de Paris via la Jamaïque.

A la première Dame française d'Haïti la Revue « Conjonction » présente respectueusement ses souhaits de bienvenue et d'heureux séjour.

M. JACQUES BUTTERLIN DOCTEUR ES SCIENCES.

Le lundi 3 novembre dernier M. Jacques Butterlin, professeur à l'Institut Français d'Haïti, a soutenu en Sorbonne, devant un jury constitué par MM. Louis Barrabé, Jean Cuvillier et André Rivière, professeurs à la Faculté des Sciences, ses deux thèses consacrées à la Géologie d'Haïti.

La première qui comprend 519 pages et qui est illustrée de 20 figures hors textes, de 112 photographies et d'une carte géologique en couleurs au 1/250.000 a pour titre : « La géologie de la République d'Haïti et ses rapports avec celle des régions voisines ».

La seconde est consacrée aux « Grandes lignes de l'hydrogéologie de la République d'Haïti ».

A cette soutenance de thèses assistaient : S. E. M. Franck Lavaud, Ambassadeur d'Haïti à Paris et Madame Lavaud, LL. EE. MM. Ludovic

Chancel et René Chayet, Ex-Ambassadeurs de France en Haïti. MM. Pruvost et Robequain, professeurs à la Sorbonne, M. Defly, Conseiller Commercial de l'Ambassade d'Haïti, M. Célestin, Secrétaire de cette Ambassade ainsi que plusieurs autres personnalités françaises et haïtiennes.

M. Butterlin a été proclamé Docteur ès Sciences avec la mention « très honorable ».

Conjonction adresse à son collaborateur ses vives et amicales félicitations.

SEJOUR DE M. LAMINE-GUEYE EN HAITI

Invité du Gouvernement haïtien et de la Municipalité de Port-au-Prince, M. Lamine-Gueye a passé quatre jours ici, du 19 au 23 décembre 1952.

Le lundi 22, un grand déjeuner fut donné en son honneur à l'Ambassade de France.

Entouré de ses collaborateurs S. E. M. Roger de Bercegol a tenu à ce que M. Lamine-Gueye, ancien Secrétaire d'Etat du Gouvernement français, Maire de Dakar, Membre de la Délégation française aux Nations Unies, pût, malgré la brièveté de son séjour parmi nous, au cours d'un déjeuner qui s'est déroulé au Manoir des Lauriers, réunir autour de lui, tout au moins une partie des hautes autorités haïtiennes dont il était l'invité d'honneur.

LL. EE. Albert Ethéart, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures, Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat à la Présidence, Paracelse Pélissier, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Daniel Théard, Chef du Protocole, avaient bien voulu rehausser par leur participation l'éclat de ces agapes de l'amitié franco-haïtienne. M. George T. Brewer, le distingué Ministre du Libéria, était du nombre des commensaux.

Le docteur Nelaton Camille, Magistrat communal et M. Joseph Edmond Michel, son adjoint, étaient également présents.

L'excellent poète L. Damas et le docteur Clément Lanier étaient conviés, non seulement parce qu'ils sont de vieux amis de l'illustre visiteur, mais parce qu'il était particulièrement indiqué de faire une place à cette fête aux lettres françaises d'Outre-Mer.

A l'issue du déjeuner, une conférence de Presse groupa autour de M. Lamine-Gueye, quelques journalistes de la capitale haïtienne. C'est au cours de cet entretien que la presse haïtienne a pris connaissance des importantes réformes démocratiques que la France vient de promouvoir en Tunisie. L'éminent homme d'Etat a présenté à ses auditeurs un lumineux résumé des deux décrets que venait de signer le Bey de Tunis, et en a dégagé clairement la signification.

M. Lamine-Gueye est parti le 23 à destination de la Jamaïque.

SEJOUR A PORT-AU-PRINCE DU POETE LEON G. DAMAS.

Le poète français, Léon G. Damas, ancien député de la Guyane, séjourne en Haïti depuis le 31 octobre.

Né à Cayenne (Guyane Française) il fait ses études secondaires à Fort-de-France, au Lycée Schoelcher, sur les mêmes bancs que Césaire. Boursier de la Martinique, il s'inscrit à l'Ecole des Langues Orientales vivantes, à l'Ecole des Sciences Politiques, et à l'Institut d'Ethnologie de Paris. Sur la recommandation chaleureuse du Professeur Mauss et du Professeur Rivet, Directeur du Muséum et du Musée du Trocadéro, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère des Colonies lui confient, en 1934, une mission aux Antilles et en Guyane françaises en marge d'une exposition qui devait être consacrée aux survivances nègres en Amérique.

La Presse l'attire. Il collabore à « Paris-Midi » et à « Vu ». A cette dernière feuille il donne un reportage sur la Guyane. Il suit Lucien Vogel au « Petit Journal », avant d'entrer au « Petit Parisien » et d'être attaché au Département colonial d'une agence parisienne de presse.

Ses premiers poèmes paraissent dans les revues suivantes : « Esprit », « Les Cahiers du Sud », « Europe », « Soutes », « Charpentes ». Ils sont traduits par les soins de Mercer Cook et de Langston Hughes pour les périodiques afro-américains.

L'armistice de 40 le surprend au G. S. D. I. 42 où il suit un peloton d'élèves-aspirants. Pendant l'occupation, il entre au Service d'Information de Toulouse, puis de Lyon, Service qu'il abandonne au moment du débarquement en Afrique du Nord. A la libération de Paris, il reçoit la croix du Mérite franco-britannique pour dévouement et services rendus à la cause des Alliés durant la période de résistance à l'ennemi de 1940 à 1944. Il est également titulaire de la Médaille commémorative 39-45 avec agrafe « Libération ».

Elu le 4 janvier 1948, en remplacement de M. René Jadfard, député de la Guyane, il retrouve, à l'Assemblée Nationale, Césaire, député de la Martinique, Senghor, député du Sénégal, comme lui poètes de langue française, survivants de l'ancienne Afrique dispersée.

Il n'abandonne pas pour autant ses activités littéraires et continue à diriger la collection des Ecrivains français d'Outre-Mer aux éditions Fasquelle, collection qui a fait connaître Makhali Phal, Pham Van Ky, Gilbert de Chambertrand, Raphaël Tardon, René Jadfard, Diop-Birago, Danika Boyer, Jean-Louis Baghio'o et Léonard Sainville, romanciers et conteurs d'expression française.

Avant de publier « Graffiti » (Editions Seghers — 1952), il avait donné en librairie :

— « Poètes d'expression française » (Edition du Seuil — 1947), pre-

mier ouvrage d'une série consacrée à la littérature française d'Outre-Mer.

— « Veillées Noires », contes guyanais (Stock — 1944).

— « Retour de Guyane », documentaire (José Corti — 1938).

— « Pigments », avec une préface de Robert Desnos et un bois gravé de Frans Mascrel (G. L. M. — 1937).

Il a actuellement sous presse « Black Label » et met la dernière main à « Escales en couleurs », ses impressions de voyages en Afrique Noire, U. S. A., Brésil, Guyanes, pays de la Caraïbe dont Haïti.

M. Léon Damas a prononcé à Port-au-Prince, les conférences suivantes :

Le mercredi 10 décembre à 8 h. p. m. à la Faculté de Droit :

« Regards sur la littérature française contemporaine »

Présentation par M. Luc Grimard, Recteur de l'Université.

Le vendredi 12 décembre à 8 h. p. m., à la Faculté de Droit :

« Poètes et romanciers des Antilles Françaises »

Le lundi 15 décembre à 8 h. p. m. à la Faculté de Droit :

« Poètes noirs d'expression française ».

Le mercredi 17 décembre à 8 h. p. m. à la Faculté de Droit :

« Humanisme et Unité ».

Le jeudi 18 décembre à 8 h. p. m. à la Faculté de Médecine :

« Félix Eboué ».

Le samedi 20 décembre à 8 h. p. m. à l'Institut Français :

« Soirée Poétique ».

Précédée d'une allocution de M. Jean Brierre, la dernière manifestation était illustrée par des poèmes récités par les membres de la Société nationale d'Art Dramatique.

A L'AUDITORIUM

La Section des Spectacles de l'Institut Français a tenu, dès la rentrée d'octobre, à reprendre son activité.

De nouveaux spectacles classiques ont été mis à l'étude par les élèves du cours d'Art dramatique.

« Iphigénie » et « Le Médecin malgré lui » sont actuellement en répétition et seront présentés au public.

Le 16 octobre, une pièce moderne d'un jeune auteur, créée à Paris au Studio des Champs Elysées et primée par le Ministère de l'Education Nationale : *Le premier jour* d'André Lem, fut donnée à l'auditorium avec le concours de Mlles Emerante de Pradines et Adrienne Déjoie et de M. Edouard Dupont. Cette pièce fut reprise la semaine suivante et donnée une troisième fois, le 13 novembre, au cours d'une représentation de gala

offerte au bénéfice des victimes du tremblement de terre de l'Anse-à-Veau. La soirée, placée sous le haut patronage de S. E. M. Paul E. Magloire, Président de la République, était honorée de la présence effective de Mme Paul E. Magloire, de M. l'Ambassadeur de France et de nombreuses personnalités haïtiennes et françaises. En première partie, Mlle Denise Pétrus, Mlle Adeline Périgord, M. Edouard Dupont et plusieurs artistes de la SNAD présentèrent *Phèdre* et des poèmes d'auteurs haïtiens. La recette fut entièrement versée à l'œuvre de secours aux sinistrés.

Le 3 décembre, l'auditorium accueillait le ténor Pierre Blain qui offrait un récital de chant, accompagné par le maître Werner Jaegerhuber. On sait que M. Pierre Blain n'est pas seulement un chanteur à la voix souple et puissante, mais un acteur de talent bien connu du public haïtien et un acteur dramatique applaudi. Après avoir remporté le plus vif succès dans l'interprétation des morceaux d'opéra et d'opéra-comique du répertoire classique : Sapho, Carmen, Paillasse, Faust, etc..., Pierre Blain obtint un véritable triomphe dans d'émouvants negro-spirituals et des chants folkloriques haïtiens.

Le 11 décembre, la Société Nationale d'Art Dramatique donnait son premier grand spectacle classique de la saison : *Polyeucte*, avec mise en scène et décor de Gabriel Imbert. Les interprètes furent : MM. Edouard Dupont, Paul Savain, Gérard Brun, Mlles Adeline Périgord, Emerante de Pradines ainsi qu'un jeune artiste qui a déjà fait ses preuves : Michelet Dominique et trois élèves du Cours d'Art dramatique : MM. Ricot, Volci et Castera qui paraissaient sur la scène pour la première fois. L'accueil fait à cette représentation laissait prévoir de nombreuses reprises mais la Société Nationale d'Art Dramatique vient d'être frappée d'un deuil cruel par la mort brutale de son fondateur, notre ami Charles de Catalogne, victime de la catastrophe du « Champollion ». Nous dirons, dans un prochain numéro, ce que fut l'œuvre de ce grand et sincère ami de la France. Qu'il nous soit permis de présenter, ici, à sa famille l'hommage de notre douloureuse sympathie.

Le mardi 23 décembre, sous le patronage de l'Union Nationale des Ecrivains et Artistes haïtiens, un récital de poésie a été offert à l'Institut Français avec le concours du poète guyanais, Léon G. Damas, actuellement en Haïti. Après une allocution de M. Jean Brierre, Président de l'Union, M. Léon Damas présenta quelques-uns des poètes de langue française les plus représentatifs de notre époque. Une large place fut faite aux poètes de France ; la poésie haïtienne fut représentée par un beau poème de Luc Grimard, recteur de l'Université de Port-au-Prince.

EXPOSITION

La Peinture française contemporaine.

Dans le hall de l'Institut Français, le mardi 18 novembre 1952 à

8 heures du soir, Son Excellence M. Joseph D. Charles, Ministre de l'Education Nationale et des Travaux Publics a procédé au Vernissage d'une exposition dont le thème était « La Peinture française contemporaine ».

Les reproductions en couleur d'après les tableaux des grands maîtres français contemporains étaient groupées suivant les « mouvements » et les écoles : impressionisme, post-impressionisme, fauvisme, expressionnisme, etc... etc...

On peut ainsi apprécier l'originalité de chaque artiste, depuis les gracieuses « Danseuses » de Degas, les croquis si vivants d'Yvette Guilbert par Toulouse-Lautrec, la touchante « Sainte Véronique » de Georges Rouault, jusqu'au « Matisse » aux couleurs éclatantes.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le directeur de l'Institut Français d'Haïti porte à la connaissance des intéressés que les dossiers de candidature aux bourses de perfectionnement qui pourraient être accordées par le Gouvernement français pour l'année universitaire 1953-1954 doivent être déposés avant le 15 mars 1953. Passé cette date, aucune requête ne sera prise en considération. Les conditions requises sont les suivantes :

- Etre Haïtien ;
- Etre titulaire du diplôme haïtien de fin d'études dans la spécialité où l'on désire se perfectionner.

La durée de ces bourses est d'une année scolaire (du 1er octobre 1953 au 31 juillet 1954).

Les candidats contractent l'engagement de rentrer en Haïti dès la fin de leur stage.

Les anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure et les lauréats (premiers) des grandes écoles et facultés haïtiennes bénéficient, en principe, d'une priorité.

N. B. — Les candidats doivent remettre dans les bureaux de l'Institut Français, le mercredi matin, entre 8 heures et midi :

- Une demande adressée au Directeur de l'Institut Français.
- Un curriculum vitæ scolaire et universitaire.
- Une attestation du chef d'Etablissement ou des professeurs.

DEUX CONGREGATIONS FRANÇAISES A L'HONNEUR.

Le 27 octobre dernier, à Jérémie, de pieuses cérémonies, présidées par Mgr. Collignon, évêque des Cayes, ont célébré le 75ème anniversaire

de l'installation dans la Grande Anse des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Sagesse.

Dans un discours prononcé en l'Eglise de Jérémie, M. le Chanoine Péron, Curé de la paroisse Saint-Louis leur a rendu un éloquent hommage dont nous extrayons ce passage : « Instituteurs et éducateurs en même temps que religieux, leur vie se partage en deux tout en se compénétrant : celle du religieux, celle du maître. Volontairement séparés du monde, ils sont tout à leur devoir professionnel. De plein gré, ils s'engagent à rester pauvres, chastes, obéissants et fidèles à leur congrégation. Ils ont renoncé à fonder une famille pour s'occuper toute leur vie des enfants. De plein gré ils ont renoncé à des carrières brillantes qui auraient facilité leur renom et leur fortune pour choisir de vivre dans une classe afin de se pencher avec amour et respect sur les âmes délicates qui leur seront confiées, car leur vocation est de se donner à l'enfance et à la jeunesse. Et chose étrange, en contact toute leur vie avec le jeune âge, ils conservent un présent merveilleux. Ils semblent ne pas vieillir tant ils gardent dans leur cœur la fraîcheur, la gaieté, l'enthousiasme des enfants ».

M. AUGUSTE VIATTE ET LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE.

Nous venons d'apprendre que M. Auguste Viatte, l'éminent universitaire français bien connu en Haïti pour avoir dispensé à plusieurs reprises son enseignement aux cours d'été et prononcé de brillantes conférences à l'Institut Français, vient de se voir attribuer la chaire de littérature française au Polytechnicum de Zurich (Suisse).

Notre collaborateur, qui publiera prochainement un important ouvrage sur « L'Histoire littéraire de l'Amérique française », traitera ce sujet dans l'un de ses cours de l'Université de Zurich. Il entend, tout spécialement, consacrer un semestre à l'étude de la littérature haïtienne.

M. Viatte était naguère professeur de littératures comparées à l'Université de Nancy. Au cours de l'été dernier, il a fait une conférence très remarquée sur les écrivains d'Haïti à l'Université internationale des Pyrénées d'Ustéritz (France).

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAÏTI

Aperçu sur la culture maraîchère en Haïti

par Herbert PECK

Il est un fait connu que, depuis les temps les plus reculés, l'homme a toujours consommé les légumes, sous une forme ou une autre. Cependant, la découverte de leur réelle valeur dans la diète alimentaire n'est que de date relativement récente. En 1898 seulement, on trouva que le « scorbut », cette maladie déprimante qui affectait les chercheurs d'or de l'Alaska était victorieusement combattue par l'absorption de certains jus de légumes et de fruits. Les savants se sont mis à l'ouvrage et découvrirent, par la suite, les différentes vitamines contenues dans ces végétaux, notamment la vitamine C à laquelle fut attribuée cette action préservatrice.

La Science, depuis, a évolué. Des expériences de plus en plus nombreuses ont amené à reconnaître aux légumes une valeur diététique inestimable au maintien de l'organisme humain.

Riches en matières albuminoïdes, ils sont considérés comme des aliments de force. Ils renferment des matières farineuses très précieuses au métabolisme basal, pourvoient aux besoins en sels minéraux et apportent de la variation dans le régime alimentaire. Aussi, la production des légumes occupe-t-elle actuellement dans le monde une place de plus en plus *importante*.

Une statistique de la FAO. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture — Mai 1948, Bull. No. 6) indique que les superficies mondiales plantées en légumes s'élevaient à plus de quatre millions d'hectares.

En 1949, les Etats-Unis produisirent 13.708.000 tonnes de légumes sur 3.504.080 acres, représentant une valeur de 795.901.000 dollars.

L'année dernière, l'Allemagne Occidentale signa avec l'Italie un contrat d'achat de trois millions de dollars de légumes.

Ces chiffres soulignent avec éloquence l'importance que les divers peuples du globe accordent à la production des légumes pour améliorer leur diète.

Au cours de la XIIIème Conférence Internationale d'horticulture,

tenue à Londres, cette année, et à laquelle j'ai eu l'honneur de participer en qualité de Délégué du Gouvernement haïtien, l'accent, à diverses reprises, a été porté sur la nécessité d'une augmentation dans la production et la consommation des légumes et des fruits dans le monde.

Dans quelle mesure l'intensification rationnelle de la culture maraîchère peut-elle être envisagée en Haïti ?

Quelles en seront les incidences sur l'économie générale du pays ?

Quelle orientation donner à cette production eu égard à nos conditions de vie, la préparation technique du producteur et les exigences du marché, tant intérieur qu'extérieur ?

Relativement, la culture et la consommation des légumes n'occupe guère une place réellement enviable dans notre économie. Jusqu'à maintenant très peu de personnes, sur les quatre millions de notre population, réalisent la nécessité d'intégrer ces végétaux dans leur diète.

Quand on compare la consommation per capita, aux Etats-Unis, qui est de 253 lbs de légumes frais par année, avec celle d'Haïti qui, d'après nos calculs, ne dépasse pas 2½ à 3 lbs, on se rend immédiatement compte de l'effort à tenter pour arriver à élever ce niveau.

Certes, la consommation locale, relativement, a augmenté. Si on considère les chiffres d'importation de l'oignon, par exemple, pendant les dix dernières années, on remarquera une augmentation assez sensible. De 50.003 lbs, en 1941-42 (valeur en gdes. : 14.358), elle a passé à 338.940 lbs. en 1950-51 (valeur en gdes. : 93.688). Ceci, joint à une production locale croissante, montre que la courbe de la consommation va en s'accroissant de plus en plus dans le pays.

Durant la saison 1952, plus de 800.000 plantules d'oignons furent préparées dans les diverses pépinières de l'Etat et distribuées aux planteurs. Cette quantité représente, même avec 30% de perte, une production oscillant entre 160 à 200.000 lbs.

Par ailleurs, un nombre intéressant de « green », légumes verts provenant des feuilles, sous l'influence de la diète paysanne trop souvent considérée comme avitaminée et à la faveur de la croyance indéfectible de cette classe en la vertu des feuilles, tendent à occuper une certaine place dans l'alimentation générale de toutes les couches sociales. Citons : les feuilles de « laman » (*Solanum Nigrum*)

le « Bonbon Coq d'Inde » ou « Penzou » (*Rivina Humilis*)

l'« Oseille » (*Rumez Patentia*)

l'« Epinard » (*Amaranthus Tristis*)

le « Pourpier » (*Portulaca Olevacea*)

le « Cresson » (*Nartisium Aquaticum*)

les « bourgeons de pois inconnu » (*Vigna Sinensis*)

- les « bourgeons du mirliton » (*Sechium Edule*)
- le « Chou ou Cœur du palmier royal » (*Roystonea Regia*)
- les feuilles tendres du malanga (*Colocacia Esculentum*)

Mais la norme est à l'exploitation d'espèces exotiques ou de variétés améliorées.

Par leur introduction, le problème des semences qui conditionnent la production commerciale des légumes en Haïti, est du coup posé et résolu. Cette solution, en apparence facile, justifie et justifiera longtemps encore notre dépendance pour ce type de production agricole.

Voici une liste documentaire des espèces et variétés exploitées couramment et avec succès en Haïti :

<i>Nom scientifique</i>	<i>Variétés</i>
1) Oignon — <i>Alium sepa</i>	Yellow-Bermuda Yellow Grano
2) Chou — <i>Bracica oleracea</i>	Copenhagen Stein's Early flat dutch Chinese
3) Aubergine — <i>Solanum Melon-Gena</i>	Black Beauty Florida High Bush
4) Betterave — <i>Beta Vulgaris</i>	Detroit — Dark — Red Crosby's Early Egyptian Early Italian Giant
5) Chou-Fleur — <i>Brassica oleracea</i> variété : botrytis	
6) Laitue — <i>Laetuca Sativa</i>	New-York Wonderful Imperial
7) Poireau — <i>Alium Porrum</i>	Large London Flag
8) Tomate — <i>Lycopersicum Esculentum</i>	Marglobe Oxheart P. Richard Crimson Giant
9) Radis — <i>Raphanus Sativus</i>	
10) Piment doux — <i>Capsicum Frutescens</i> variété : grossum.	California Wonder

(Pomme de terre et petits pois non compris)

Cependant, on ne doit pas perdre de vue que ce problème revêt une certaine complexité, eu égard à l'équilibre indispensable qui doit prévaloir entre la production et les possibilités des marchés d'absorption.

L'extension rationnelle et fructueuse de la culture maraîchère en Haïti est d'abord conditionnée, dans une très large mesure, par un placement solide et rémunérateur des produits, tant sur le marché intérieur qu'extérieur. La consommation locale déjà amorcée, à elle seule,

ne suffit pas à justifier une augmentation massive et inconsidérée des aires cultivées. L'habitude de consommer ces légumes, insuffisamment ancrée et chez les paysans et chez les citadins eux-mêmes ne pourra d'ailleurs se développer qu'au fur et à mesure et à la faveur d'une éducation bien menée.

La multiplication des pépinières, dans les divers districts agricoles du pays, dans le but de fournir aux agriculteurs des plantules de bonne qualité a été l'un des objectifs immédiats du Service de l'Extension Agricole. Durant la saison 51-52, plus de 2.500.000 plantules ont été préparées et distribuées. Il est juste aussi de remarquer, quel que soit le niveau atteint par cette production, qu'elle reste, pour une large part, encore confinée dans le cadre du jardin strictement domestique, tandis qu'elle devrait être une source importante de revenus, eu égard à la facilité d'exploitation et au haut rapport à l'unité de surface.



Un hectare planté en tomate donne un rendement moyen d'environ 20 à 30.000 lbs. et en oignon : 30 à 40.000 lbs.

A part certaines régions spécifiques comme Kenscoff, Furcy, Jacmel, la plaine du Cul-de-Sac, où le commerce avec la Capitale offre un intérêt toujours croissant, le légume reste, en quelque sorte, limité aux besoins de consommation du cultivateur avisé et de sa famille.

Il est donc indispensable de penser aux moyens de rendre, au plus tôt, exportable notre production maraîchère. L'étape principale serait d'abord une étude approfondie et sur place des conditions des marchés susceptibles d'absorber notre production éventuelle : Les Antilles, Vénézuéla, Miami, Panama, etc... — et de certains marchés exportateurs expérimentés tels : Puerto-Rico, Cuba, Mexique, etc... Ceci constitue des données de base si l'on veut solidement amorcer un projet d'exportation.

Dans le passé, tout au début de l'ancien Service Technique, vers 1926, des efforts avaient été tentés en vue d'arriver à l'expédition de nos légumes aux Etats-Unis et à Panama. Des années après, le titulaire de la Section d'Horticulture d'alors, tenta avec succès quelques essais. L'année dernière, la ODVA, par l'intermédiaire de « Marketing Agent » réussit des expéditions de tomate et d'oignons vers les îles avoisinantes.

D'intéressantes possibilités se dessinent pour ces cultures si, bien entendu, des mesures sérieuses et rationnelles sont prises pour les mettre aussi à la portée des consommateurs étrangers. Le sol et le climat d'Haïti permettent une production s'échelonnant sur une grande partie de l'année.



Haïti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

**Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti**

**Haiti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y**

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de



52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL

REGIE DU TABAC

*Voila enfin ces
Cigares merveilleux:*

Les MA GLOIRE
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux CIGARES ETRANGERS ;
sans oublier

Les bons : VEVEY
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux Magasins de l'Etat.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

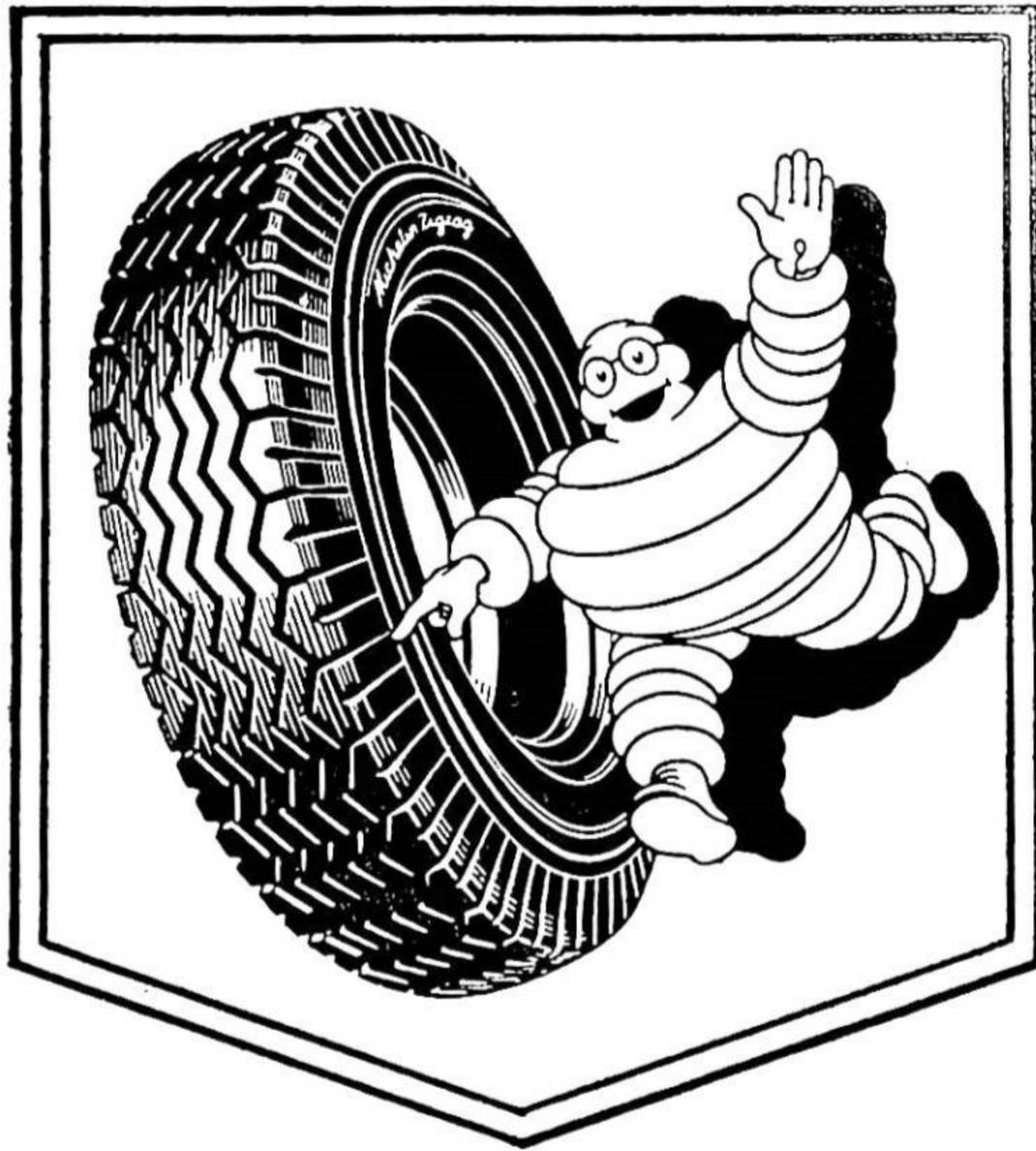
AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre **VISITE...**
et votre **PATRONAGE.**

MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM
BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

PHARMACIE
SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE
D'ANALYSES
Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin,
promptitude et satisfaction.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

VIENT DE PARAITRE AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL

Professeur à l'Institut français d'Haïti

J' E C R I S

EXERCICES DE COPIE

Par Justin Viard

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français

